

ASBL FRATERNELLE ROYALE DES CHASSEURS ARDENNAIS
La Grande Famille des Béréts Verts à la Hure

**Honneur
aux Anciens**

**Confiance
aux Jeunes**



LE CHASSEUR ARDENNAIS



Devenir un citoyen responsable / une approche éthique, pratique

- C'est reconnaître
- L'existence de notre humanité dans le succès
- De respecter son être de l'autre existant de son droit et de son
- L'autre être reconnaissant, accepter, écouter, écouter
- Promouvoir les valeurs universelles
- Apprendre les valeurs universelles
- Apprendre l'histoire et le travail de mémoire pour comprendre le présent et

Pour avoir suivi une formation initiale et vouloir poursuivre son apprentissage de citoyen responsable, il est décerné le

Diplôme de Citoyen Responsable "Junior".

A Hatert, Gabriel
Dirige de J.A.R. de La Roche

L'équipe pédagogique est heureuse de le féliciter et l'encourage vivement à poursuivre dans cette voie.

Fait au Camp Roi Albert 1^{er} de Marche-en-Famenne le

Damiens Lathuy
Lieutenant-Colonel BEM
Commandant du Bataillon
de Chasseurs Ardennais

René Fabry
Lieutenant-Colonel Htre
Président de la Fraternelle Royale
de Chasseurs Ardennais

L'opération citoyen responsable junior se poursuit



LE PRÉSIDENT D'HONNEUR

- Lieutenant général e.r. Jean CHABOTIER

PRÉSIDENTS HONORAIRES

- Général-major e.r. Jean HENRIOUL
- Colonel BEM e.r. Yvan JACQUES

Le Conseil d'Administration

PRÉSIDENT NATIONAL

- LtCol Hre René FABRY
Voie de Liège, 148
B-4053 Embourg
Tél (GSM) 0475 364728
E-Mail : fratcha.pn@gmail.com

VICE-PRÉSIDENT NATIONAL et SECRÉTAIRE NATIONAL ADJOINT

- Christian ANDRÉ
Av. Général Jacques, 46 b
B-1400 Nivelles
Tél : 067 220823
E-Mail : fratcha.vpn@gmail.com
E-Mail : fratcha.sna@gmail.com

SECRÉTAIRE NATIONAL

- AdjtMaj e.r. François LAMBERT
Beho, 15
B-6672 Gouvy
GSM : 0474 713643
E-Mail : fratcha.sn@gmail.com

TRÉSORIER NATIONAL

- AdjtMaj Hre Alain DEFRAENE
Bergstraat, 30
B-3078 Meerbeek
GSM : 0475 814424
E-Mail : fratcha.tn@gmail.com
Compte Fraternelle :
IBAN : BE 75 0357 5632 9451
BIC : GEBABEBB

RELATION AVEC LA PRESSE

- LtCol Hre Jean-Paul ASSELMAN
Allée des Mésanges, 6 Bte 12
B-5101 Erpent
Tél : 081 305035 - GSM : 0475 286812
E-Mail : fratcha.presse@gmail.com

RÉDACTEUR EN CHEF DE LA REVUE

- Colonel BEM e.r. Jean-Pol CHAUDRON
Rue de Wavremont, 5
B-5330 - Assesse
Tél : 083 656183 - GSM : 0476 351578
E-Mail : fratcha.revue@gmail.com

PHOTOGRAPHE

- Roland HELLAS
Place aux Foires, 17A Bte 11
B-6900 Marche-en-Famenne
Tél : 084 313799 - GSM : 0472 480893
E-Mail : fratcha.photographe@gmail.com

ADMINISTRATEURS

- Edmond ANTOINE
(Porte-drapeau national)
Rue des Acacias, 10
B-6900 Marche-en-Famenne
Tél : 084 313282
E-Mail : fratcha.drapeau@gmail.com
- Christian OGER (Conseiller)
Rue Saint-Roch, 33
B-6997 Erezée (Soy)
Tél : 0479 956678
E-Mail : fratcha.log@gmail.com
- Joseph PERIN (Conseiller)
Rue de la Chouette, 2
B-6900 Marche-en-Famenne (Roy)
Tél : 084 344048 - GSM : 0478 332895
E-Mail : fratcha.pub@gmail.com

Le mot du Président National

Chers Chasseurs Ardennais, Amies et Amis des Chasseurs Ardennais

Et revoici le printemps...

le traditionnel rendez-vous de départ de nombreuses manifestations patriotiques qui nous concernent particulièrement...

Cette année 2020 est le 80^e anniversaire de la campagne de mai 1940, celle de jeunes Chasseurs Ardennais qui combattirent sans relâche pendant 18 jours et 18 nuits depuis nos Ardennes jusqu'au plus profond des Flandres. Et ensuite, nombre d'entre eux rejoignirent la Résistance.

Que de bravoure, de courage, de souffrance, de résistance face à la machine de guerre allemande au sommet de sa puissance.

Quel plus bel hommage que celui du Général Rommel, devenu plus tard Maréchal du Reich, qui, perplexe devant la résistance acharnée des bérets verts, eut ce mot historique : « Ce ne sont pas des hommes mais des loups verts ».

Nous leur devons reconnaissance et promesse de transmettre partout et toujours leur mémoire.

Ce sera ainsi le 10 mai à Bodange, le 24 mai à Courtrai et Vinkt, la journée du souvenir le 25 juin pendant la Marche Européenne du Souvenir et de l'Amitié en collaboration avec d'autres associations patriotiques, la cérémonie au Cénotaphe à Londres le 18 juillet et enfin, le défilé de nos Chasseurs Ardennais vétérans lors de la Fête nationale du 21 juillet.

Mais avant ces événements aura lieu le rendez-vous annuel de la grande famille des Bérets Verts à la hure. Notre congrès annuel se déroulera chez nos amis de la section du Hainaut le 26 avril à Ham-sur-Heure. Tous les détails se trouvent dans cette revue. Venez-y nombreux et amenez-y les jeunes garçons et filles de votre famille ou de vos amis. Favorisez et encouragez les rencontres entre générations !

L'occasion nous sera ainsi donnée d'inviter nos jeunes à se souvenir des jeunes d'alors et de dire à ces jeunes d'aujourd'hui que nous croyons en eux, confiants que nous sommes en leur capacité de se surpasser.

Pour cela, il faut leur faire connaître l'Histoire, et, par des mots simples, leur faire découvrir la philosophie et l'éthique qui sous-tendent la démocratie dans un État de droit.

Bref, les amener à une compréhension saine de leurs droits et devoirs en promouvant les valeurs et le mode de vie européen. Les premières constatations de notre programme "citoyenneté responsable junior" nous confortent à ces égards.

En espérant quelques soutiens extérieurs nécessaires et avec l'appui inconditionnel de tous au sein de notre Fraternelle, les bénévoles de l'équipe pédagogique, volontaires et motivés, feront tout pour que ce programme atteigne ses objectifs dans un an.

D'ici là, tous les jeunes de 12/14 ans des écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles sont nos invités et les bienvenus. Avis aux administrations communales et aux pouvoirs organisateurs.

À vous revoir nombreux, chers Chasseurs Ardennais, amies et amis, à notre congrès du 26 avril à Ham-sur-Heure.

Résiste et mords ! ▶

Liebe Ardennenjäger, Freunde und Freundinnen der Ardennenjäger

2020 : 80ter Geburtstag des Feldzugs vom Mai 1940, derjenige der junge Ardennenjäger ohne Unterlass kämpfen sah, von den Ardennen bis zur flämischen Tiefebene. Und hinterher, haben viele von Ihnen im Widerstand weitergemacht.

Wir schulden Ihnen Dank und das Versprechen überall und immer ihrer zu gedenken.

Bodange, Courtrai & Vinkt, die MESA, all das sind « Ardennenjägerdaten » Zu anderen Gelegenheiten defilieren wir mit anderen Patrioten : am Londoner Cénotaphe und mit den Veteranen anlässlich der Parade zum Nationalfeiertag.

Der jährliche Kongress unserer grossen Familie der Grünmützen findet bei den Freunden der Sektion Hennegau statt.

Kommt zahlreich. Favorisiert und werbt für die Begegnungen über die Generationen hinaus.

Dabei wird uns die Gelegenheit gegeben, die Jugend von heute an die Jugend von damals zu erinnern und Ihnen zu sagen das wir an sie glauben. Wir vertrauen auf ihre Fähigkeit sich selbst zu übertreffen.

Die ersten Eindrücke unseres Programms « Verantwortliche Bürger Junior » bestärken uns in dieser Hinsicht.

Alle Jugendlichen von 12 – 14 Jahre in den Schulen der französischen Gemeinschaft Belgiens und die der deutschsprachigen Gemeinschaft sind eingeladen und uns willkommen. Dies gilt den Gemeindeverwaltungen und den Schuldirektoren/innen.

Auf zahlreiches Wiedersehen, beste Ardennenjäger und Freunde bei unserem Kongress am 26. April in Ham-sur-Heure.



Halten und beißen ! ♦



LE CHASSEUR ARDENNAIS

N° 279 - 1^{er} trimestre 2020

Revue trimestrielle éditée par l'ASBL

FRATERNELLE ROYALE DES CHASSEURS ARDENNAIS

AVEC LE SOUTIEN DE LA



Éditeur responsable : Jean-Pol Chaudron - fratcha.revue@gmail.com

Photos : le Bataillon, les Sections, Roland Hellas, Joseph Perin, Didier Authélet et Vincent Bordignon.

Mise en page & infographie : Dominique Pâques - fratcha.graphiste@gmail.com

Impression : db-Group.be – 1070 Anderlecht — Cette revue est tirée à 3.200 Ex

Le n° 280 paraîtra fin juin 2020 ; les textes sont attendus de façon continue, mais au plus tard le 17 mai 2020 ; les documents reçus après cette date seront reportés au n° 281. Rédigez les chroniques des sections en tenant compte de la date de parution.

Les textes seront en format .doc ou .docx ou .rtf. Ils seront placés de préférence dans le dossier "Revue" du portail informatique. Ceux envoyés par mail seront adressés à fratcha.revue@gmail.com et à fratcha.vpn@gmail.com.

Les corrections aux listings seront effectuées directement par les sections à partir du portail informatique de la Fraternelle pour les 1^{er} mars, 1^{er} juin, 1^{er} septembre et 1^{er} décembre au plus tard.

Point de contact : Laurent Crowin : fratcha.nationale@gmail.com

Site internet : <http://www.fraternellechasseursardennais.be>

Page Facebook : <https://facebook.com/FraternelleRoyaledesChasseursArdennais>

La vie de la Fraternelle

Sommaire

P4 La vie de la Fraternelle

- ◇ Note de la rédaction
- ◇ 26 avril 2020 – 75^e congrès national à Ham-sur-Heure
- ◇ Temploux 2020 : invitation
- ◇ Marche Européenne du Souvenir et de l'Amitié 2020
- ◇ Opération "citoyen responsable junior" – Le point de la question
- ◇ In memoriam
- ◇ Appel aux vétérans de la Fraternelle

P9 Au Bataillon

- ◇ Nuts Day à Bastogne le 14 décembre 2019

P9 Revue de Presse

- ◇ Les Chasseurs Ardennais dans la presse

P10 Dans les Sections

- ◇ Compte-rendu des activités des sections

P23 Le coin Evocation

- ◇ 2^e anniversaire du décès de Bernard Goffinet
- ◇ La relève est là...
- ◇ Jean Bada
- ◇ Nous avons un nouveau membre... qui habite en Israël

P25 Le coin Info

- ◇ Invitation à la commémoration du 16 mai 2020 à Rochefort-Jemelle
- ◇ Sur les pas de mon arrière-grand-père, le colonel de réserve Albert Bastin (1894-1958)

P27 Vos Temoignages

- ◇ Souvenirs personnels de l'opération Temploux en ex-Congo belge en juillet 1960, par Eric Henckaerts

P30 Fournitures Magasin

- ◇ Barrettes d'ancienneté
- ◇ Boutique
- ◇ Veste officielle de la Fraternelle

Note de la rédaction

Le lecteur aura sans nul doute constaté l'énorme coquille qui s'est glissée dans le mot du Président de la revue numéro 278. Il est bien évident que 2020 est l'année du 80^e anniversaire de la Campagne des 18 jours et non de son 20^e anniversaire.

Une autre erreur s'est glissée dans la même revue. Il s'agit de

l'adresse E-Mail de la personne de contact à laquelle les anciens du 3 ChA ayant participé aux compagnies de marche en 1960 ont été invités à s'adresser (début de la page 9) : il faut lire Wavreil-Lurkin@skynet.be et non Wavreil-Lurquin@skynet.be.

La rédaction présente ses excuses à ses lecteurs pour ces deux erreurs. ♦

26 avril 2020 – 75^e congrès national à Ham-sur-Heure



La convocation au congrès national 2020, son programme, l'ordre du jour de son assemblée générale, ainsi qu'une présentation de la ville qui nous accueillera cette année ont été publiés dans la revue n° 278.

Le lecteur trouvera, dans la présente revue, les détails manquant dans l'édition précédente, qui lui permettront de réserver sa participation à cet événement annuel majeur de la vie de notre fraternelle.

Lieux de rendez-vous

Accueil (8h45 à 9h30), assemblée générale (11h30), verre de l'amitié (12h15) : Château, chemin d'Oultre Heure, 6120 Ham-sur-Heure. Le parking se trouve juste en face de l'entrée du château.

Office religieux (10h00), monument (10h50) : Grand-Place, 6120 Ham-sur-Heure.

Repas (13h15) : Salle de Beignée, 25 rue de l'église, 6120 Ham-sur-Heure (Parking : rue Richard Carlier).

Menu

*Terrine de rouget barbet coulis de basilic
Rôti de bœuf en croute sauce truffe
Allumette nougat framboise - café
Eaux plates et pétillantes à table
Boissons à prix démocratique.*

Prescriptions administratives

Prix de la journée (café à l'accueil, verre de l'amitié et repas) : **30 €**

Les inscriptions doivent parvenir au trésorier de VOTRE section pour le 7 avril.

Si vous ne venez pas au repas, merci de le signaler à votre trésorier aussi.

Pour le 14 avril, les sections doivent avoir envoyé leurs inscriptions au trésorier national (2 chiffres : inscrits au repas ; participants non inscrits au repas).

Transport en bus

3 endroits de départ :

➤ Arlon via N4 (ramassage Bastogne – Barrière de Champlon – Marche-en-Famenne).

➤ Liège avec prise en charge des sections Huy-6 ChA et Namur.

➤ Vielsalm avec prise en charge de la section Ourthe & Aisne. ♦



Temploux 2020 : invitation

Le président et le comité de la section régionale de Namur vous prient de leur faire l'honneur d'assister à Temploux, le dimanche 7 juin 2020, aux cérémonies d'hommage aux victimes civiles et militaires des bombardements subis les 12 et 13 mai 1940 (80^e anniversaire).



- ⌚ 09h10 – Le comité dépose des fleurs à la stèle du verger, chaussée de Nivelles.
- ⌚ 09h30 – Accueil des autorités et groupes patriotiques, petite salle St-Hilaire.
- ⌚ 10h00 – Départ en cortège vers l'église St-Hilaire.
- ⌚ 10h05 – Cérémonie devant le monument situé dans la cour de l'église.
- ⌚ 10h30 – Messe à la mémoire des victimes civiles et militaires.
- ⌚ 11h40 – Cérémonie du souvenir en hommage aux victimes civiles, Chasseurs Ardennais, Soldats du Génie et Zouaves, devant le mémorial (sq. du 8^e Zouaves).
- ⌚ 12h30 – Hôtel de Ville de Namur : cérémonie du souvenir, devant la plaque dédiée aux Artilleurs des Chasseurs Ardennais (Jardins du Maieur).
- ⌚ 12h45 – Discours, suivi du vin d'honneur offert par la Ville de Namur.
- ⌚ 13h45 – Repas des retrouvailles (45 euros par personne, tout compris). ♦

Marche Européenne du Souvenir et de l'Amitié 2020

Invitation

Du 23 au 26 juin, la MESA vous fixe le rendez-vous sportif de l'été, pour les jeunes et les moins jeunes, sur les plus beaux sentiers de nos Ardennes.

Au cours d'une ou plusieurs étapes de randonnée, la Marche Européenne du Souvenir et de l'Amitié vous emmènera sur l'itinéraire de votre choix de 32, 24, 16 ou même 8 kilomètres.

Pour sa 54^e édition, la MESA passera successivement par Marche-en-Famenne (23/06), Saint-Hubert (24/06), Bastogne (25/06) et se terminera à Durbuy (26/06).

Cette année encore, un trail (course à pied en terrain accidenté) de 24 km sera organisé lors de la 2^e étape à Saint-Hubert. Il permettra aux adeptes de cette nouvelle discipline – ou à ceux qui désirent la découvrir – de profiter pleinement de la région.



La flamme du souvenir, quant à elle, sera ravivée lors de nombreuses commémorations tout au long des quatre jours de l'événement. La traditionnelle "journée du souvenir" aura lieu le jeudi 25 juin. Elle débutera comme à son habitude à Bastogne (accueil à partir de 08h30 à la Base de Bastogne). La journée se clôturera par un défilé, du Mardasson jusqu'aux portes de la ville de Bastogne. La réception se déroulera aussi à Bastogne.

Le transport en bus est prévu pour toute la journée. Le repas de midi devrait se prendre à l'Athénée de Bastogne.

Le programme complet des cérémonies est finalisé.

Un appel est lancé à tous les Chasseurs Ardennais pour une participation en masse au défilé final qui aura lieu le 26 juin à Durbuy à l'anticlinal (rendez-vous sur place vers 14h30).

Les organisateurs de la MESA remercient déjà la Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais et ses sections pour l'aide promise sous forme de renforts en personnel lors de l'événement. Un soutien infiniment précieux !

Commandant Didier Ameeuw
Directeur MESA



Appui à l'organisation de la MESA 2020 par la Fraternelle

Dans la dernière revue (n° 278 de décembre 2019) en page 7, nous exposons les principes généraux qui avaient été appliqués pour l'appui que la Fraternelle a fourni à l'organisation de la Marche Européenne du Souvenir et de l'Amitié (MESA) en 2019.

Le présent article a pour but d'informer les candidats

éventuels des modalités pratiques pour un appui analogue en 2020 et de compléter l'article paru en décembre dernier.

Le lecteur trouvera dans l'invitation à la MESA 2020 les différentes étapes de la marche.

Les besoins en renforts sont repris dans le tableau ci-dessous.

Nbre	Mission	Qualifications	Horaire	Remarque
3	Chauffeur (directeur MESA – responsable parcours – équipe contrôle départs et arrivées)	<ul style="list-style-type: none"> • Permis B (Véhicule Suzuki) • Notions lecture de carte 	5h – 19h	Même personne 4 jours
3	Encodeur inscription	<ul style="list-style-type: none"> • Notions d'informatique • Connaissance néerlandais et anglais, si possible 	5h – 14h	<ul style="list-style-type: none"> • Même personne 4 jours • Un jour de briefing durant la semaine précédant la MESA
4	<ul style="list-style-type: none"> • Ravitaillement parcours (distribution glaces, biscuits, fruits sur le parcours et à la grande halte) • Convoyeur d'un camion frigo civil 	Manipulation de caisses	7h – 18h	La personne peut être différente chaque jour
2	Ravitaillement trail	Manipulation de caisses, packs d'eau...	7h – 18h	UNIQUEMENT le 24 juin
2	Distributeur eau au départ et contrôle à l'arrivée	<ul style="list-style-type: none"> • Savoir manipuler des packs d'eau • Prévoir couteau pour débaler les bouteilles • Propreté sur le lieu de distribution 	7h – 16h	La personne peut être différente chaque jour
1	Pointage des marcheurs à l'arrivée des 8 km	Connaissance du néerlandais, si possible	8h – 15h	Même personne 4 jours

Le nombre de places ouvertes n'est pas limité. S'il devait y avoir plus de candidats que de postes ouverts à ce jour, des places supplémentaires seraient ouvertes par le directeur de la MESA.

Les conditions de défraiement sont décrites dans la revue 278. Les mêmes principes qu'en 2019 seront également appliqués en matière de tenue. Une casquette et deux tee-shirts "Chasseur Ardennais" seront offerts à chaque membre bénévole.

Sur demande, le logement sera possible au Camp Roi Albert à Marche-en-Famenne.

Les bénévoles rallieront eux-mêmes à leur meilleure convenance l'endroit de rendez-vous qui sera soit le Camp Roi Albert à Marche-en-Famenne, soit la zone de départ-arrivée des villes-étapes.



Si vous êtes intéressé, prenez rapidement (avant le 15 avril) contact avec le président de votre section (voir page 31) en lui fournissant les postes et les dates de prestation que vous souhaitez. Vous serez ensuite personnellement contacté par l'organisation de la MESA pour régler les détails pratiques.

Nous comptons sur vous !

Liste des cérémonies MESA

L'horaire du 25 juin (journée du souvenir) est encore susceptible de changer légèrement en fonction du repas de midi.

Quoi qu'il en soit, une note relative à l'organisation de cette journée sera adressée aux présidents des sections locales par le secrétaire national en avril/mai. ►

Cérémonies MESA 2020

23 juin 2020 – Étape : Marche-en-Famenne

MEF	07h15	Accueil café VIP
	08h00	Inauguration de la MESA
	08h30	Monument Maison Jadot
	13h00	Monument 3 ^e Chasseurs Ardennais
Rochelival	13h10	Monument 3 ^e Chasseurs Ardennais (pont)
Vielsalm	14h45	Monument Armée Secrète (parking de l'église)
	15h00	Monument des 3 ^e et 6 ^e Chasseurs Ardennais
	15h10	Monument Général Jacques de Dixmude
	15h30	Réception (Rencheux)

24 juin 2020 – Étape : Saint-Hubert

Montleban	09h30	Monument Caporal Esser
Chabrehez	10h00	Monument SAS LOX
	10h15	Monument 3 ^e Chasseurs Ardennais
Wibrin	10h45	Monument Wibrin (char)
	10h55	Monument Wibrin (église)
	11h15	Monument Wibrin (école)
Saint-Hubert	13h00	Remise des prix Trail
	14h30	Monument Roi Albert
	15h00	Monument Chasseurs Ardennais
	15h15	Monument aux morts de la ville
	15h30	Réception (Hôtel de ville)

25 juin 2020 – Étape : Bastogne – Journée du souvenir

Bastogne	08h30	Accueil Frat. Chasseurs Ardennais à la Base Bastogne
	09h00	Départ vers Arlon
Arlon	09h30	Monument Chasseurs Ardennais
	09h40	Monument 10 ^e de Ligne
Bodange	10h30	Croix Commandant Bricart
	10h45	Monument 1 ^{er} Chasseurs Ardennais
Martelange	11h15	Monument Chasseurs Ardennais (Croix Hardt)
	11h45	Monument national des Chasseurs Ardennais
Bastogne	14h15	Mardasson
	14h20	Défilé vers monuments suivants
	14h35	Monument Caporal Cady
	15h00	Monument aux morts de la Ville
	15h15	Réception

26 juin 2020 – Étape : Durbuy

Durbuy	14h30	Monument de la ville TBC
	15h30	Défilé (Anticlinal)
	16h00	Réception ♦

Opération "citoyen responsable junior" – Le point de la question

Dans le numéro 278 de la revue, nous vous annonçons que l'opération "citoyen responsable junior" avait été lancée le 13 septembre 2019. Depuis, 6 écoles se sont ajoutées à l'Athénée Royal de Rochefort, ce qui amène le nombre d'élèves à avoir suivi cette formation citoyenne à quelque 200 élèves.

Le lecteur trouvera ci-dessous les réponses à trois questions de base posées à quelques élèves à l'issue de leur journée "citoyen responsable junior" à Marche-en-Famenne.

Q : Que penses-tu de la journée d'aujourd'hui ?

R : Super, j'ai découvert plein de choses nouvelles.

Comment on doit se respecter et tout ça.

R : J'ai bien aimé manger à la gamelle... c'est chouette.

R : Génial, on voit de l'histoire, mais aussi ce qu'ont vécu nos grands-parents. J'ai compris qu'on ne doit pas oublier.

R : J'ai adoré la visite auprès des mascottes.

R : Génial, ça change d'être en classe !

R : Content d'avoir appris que les militaires ne font pas que la guerre. Ils font aussi des missions de paix et ils nous aident quand il y a des catastrophes.



Q : Avais-tu déjà eu ce genre de cours dans ton école avant de venir chez les Chasseurs Ardennais ?

R : Non, jamais. Nous avons déjà appris beaucoup sur la royauté, mais pas sur les soldats qui ont défendu le pays.

R : Non, très peu, voire pas du tout. (*majorité des réponses, N.D.L.R.*)

R : Oui mais ici c'est plus avec des images et des films. On comprend mieux.

Q : Tu te sens citoyen responsable ?

R : Oui, un peu, mon grand-père était aux Chasseurs Ardennais. Mais pas aussi bien que maintenant.

R : Jusqu'à aujourd'hui je ne savais pas ce que c'était. (*majorité des réponses, N.D.L.R.*)

R : J'avais déjà entendu parler par les gens de mon village (Bérisménil) des Chasseurs Ardennais, qui s'étaient bien battus pour la liberté de la Belgique.

R : J'ai entendu qu'une démocratie, c'est des droits et des devoirs comme

de respecter les gens. ♦



In memoriam

À près de 88 ans, madame Alda Jacquemin, veuve récente du commandant e.r. Roger Georges (5/3/2019) s'est éteinte le 8 janvier 2020 à Namur. Elle avait depuis leur mariage (20/04/1955) fidèlement suivi son mari au gré de ses mutations (2 ChA à Bastogne, Force Publique au Congo, 1 ChA à Spich...) jusqu'en septembre 1982, date de la mise à la retraite de Roger.

Tous deux étaient passionnés par les recherches historiques. Si Roger s'était surtout intéressé à l'histoire militaire du 2 ChA de Bastogne, Alda s'était plutôt penchée sur ses origines familiales à Bertogne et les environs.

Bien que physiquement diminuée et malgré les aléas de la vie (maladies, décès...), Alda avait su conserver un caractère jovial et bien trempé et avait à cœur d'entretenir de profonds liens d'amitié avec ses anciens copains et copines du temps du 1 ChA de Spich. Plusieurs d'entre eux ont d'ailleurs tenu à lui rendre une dernière visite au funérarium de Jambes ou à assister à la cérémonie de crémation le 15 janvier à Ciney.

Que pour ses descendants et ses amis le temps parvienne quelque peu à éradiquer leur grande tristesse tout en leur rappelant les bons moments passés avec Alda et Roger.

Milo Bernard ♦



Appel aux vétérans de la Fraternelle

L'an dernier, dans la revue n° 276, un appel aux vétérans de la Fraternelle était lancé en vue d'une participation au défilé du 21 juillet à Bruxelles de Chasseurs Ardennais regroupés au sein du détachement "Servio Belgium". Écrire de cet appel qu'il a été largement entendu serait mentir. Aussi est-il à nouveau lancé cette année dans l'espoir d'une participation plus importante.

Il est ainsi attendu des vétérans qu'ils portent le béret vert et, si possible, la veste officielle des Chasseurs Ardennais et qu'ils puissent marcher un petit kilomètre. Ils assisteront ensuite au défilé à partir d'une tribune dressée à leur intention. Outre leur participation et leur assistance au défilé, ils auront aussi la possibilité de s'imprégner de l'ambiance de la fête populaire dans le parc de Bruxelles.

Un transport à partir de Marche-en-Famenne avec arrêts de prise en charge possibles le long de la E411 sera organisé pour eux et les éventuels accompagnants, aux frais de la Fraternelle. Les accompagnants pourront assister au défilé à partir d'une tribune installée face au palais royal.

Les vétérans intéressés par cette offre sont invités à se manifester auprès de leur président de section avant le 30 avril en lui communiquant leurs adresse, numéro de téléphone et adresse mail, si possible. Ils recevront ensuite tous les détails pratiques. ♦





Nuts Day



Le Bataillon et la Fraternelle étaient présents au Nuts Day le 14 décembre 2019 à Bastogne



Revue de Presse



SAMEDI 25 JANVIER 2020

SUPPRESSE | 5

MARCHE - DÉFENSE

Chasseurs Ardennais : les futurs soldats héros d'une web-série

On pourra suivre la formation des jeunes recrues

La société brabançonne « Army Recognition Group », qui réalise un magazine en ligne spécialisé pour les questions de sécurité et de défense, tourne actuellement une mini-série en 12 épisodes auprès du Bataillon des Chasseurs Ardennais à Marche. Le but de cette web-série, dont le premier épisode a été diffusé en ligne ce vendredi soir, est de montrer avec réalisme le quotidien des futurs soldats en formation.

Les jeunes recrues du Bataillon des Chasseurs Ardennais vont être sous le feu des projecteurs ces prochaines semaines. La société « Army Recognition Group », basée dans le Brabant Wallon, va suivre durant six mois la formation des jeunes soldats au sein du Bataillon des Chasseurs Ardennais basé à Marche-en-Famenne. Elle tourne en ce moment les premiers épisodes d'une web-série destinée à faire découvrir, avec réalisme, le quotidien de ces futurs soldats. Cela fait plu-

sieurs années qu'une production de ce type n'avait plus été réalisée au sein de la Défense. Cette dernière a donné rapidement son aval pour concrétiser le projet. La mini-série de 12 épisodes, mais qui pourrait en compter

La web-série veut montrer comment se déroule la formation des futurs soldats mais n'est pas une télé-réalité

quelques-uns de plus, s'attarde sur les jeunes recrues de la 1ère Compagnie, la Compagnie d'Instruction au sein du Bataillon des Chasseurs Ardennais. Elle relate le déroulement de la formation de base, appelée Phase d'Initiation Militaire (PIM), destinée à faire d'un civil un militaire. « C'est

la formation que tous les futurs soldats reçoivent quand ils entrent à la Défense », précise Vincent Biernaux, adjoint Image & Relations Publiques au sein du Bataillon des Chasseurs Ardennais. Cette période d'initiation mélange formation théorique et pratique sur le terrain. Les premiers épisodes de la web-série montreront notamment comment se déroulent les exercices sur le terrain. On pourra y voir les jeunes recrues s'entraîner au tir ou encore faire des exercices tactiques. La web-série suivra ces futurs Chasseurs Ardennais dans leurs efforts, jusqu'à la remise des bérets, qui aura lieu en mars à Saint-Hubert, et jusqu'à l'obtention de leurs brevets « soldat fusilier d'assaut ». « J'insiste pour dire qu'il ne s'agit pas d'une télé-réalité. Quelques soldats ont été plus ciblés, pour que le public puisse reconnaître certains visages au fil des épisodes. Mais la série cible vraiment la formation qui est don-



La mini-série va relater six mois de formation. © Facebook Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais

née aux jeunes recrues », souligne Vincent Biernaux. Aucun des différents aspects de la formation ne sera caché au public. « Nous n'avons pas voulu montrer uniquement les bons côtés de la formation mais aussi les moments de doute et les difficultés que les futurs soldats rencontrent. On voulait montrer ceux qui s'accrochent mais aussi ceux qui ont plus de mal et qui dé-

cident de jeter l'éponge ». Un teaser est en ligne sur YouTube depuis quelques jours. Et il a déjà suscité pas mal d'impatience auprès des futurs soldats et de leurs proches. « Il y a un certain engagement autour de cette web-série depuis quelques jours. Les jeunes sont impatients de voir le résultat et leurs familles aussi. On sent que les gens sont intéressés de découvrir comment tout cela

se déroule de l'intérieur. Et qui sait, cela donnera peut-être envie à certains jeunes de rejoindre les Chasseurs Ardennais par la suite... »

MÉLODIE MOUZON

La web-série est à voir sur la page Facebook de la Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais et sur la web TV d'Army Recognition Group : www.defensewebtv.com/

MARCHE - DÉFENSE

60 jeunes Chasseurs Ardennais ont découvert Marche

Ce mardi après-midi, une soixantaine de jeunes soldats qui ont rejoint les rangs des Chasseurs Ardennais ces derniers mois sont partis à la découverte des atouts et des richesses de la commune de Marche.

Ils ont d'abord réalisé un parcours mémoriel en faisant halte devant quelques monuments aux morts de la ville avant de découvrir le Musée de la Famenne puis de se rendre à Hargimont pour accueillir la colonne blindée du 75^e anniversaire de la Bataille des Ardennes. L'objectif de cet après-midi, qui était une première, était de montrer les atouts et la qualité de vie de la capitale de la Famenne à ces jeunes recrues. Car si Marche est reconnue pour être une ville où il fait bon vivre, c'est aussi une ville de garnison. Le camp militaire Roi Albert y a en ef-

fet ses quartiers. Parmi les unités présentes dans le camp, le Bataillon des Chasseurs Ardennais est implanté dans la ville famennaise depuis 1978.

Des 4 coins de la Wallonie

Il y a un peu plus d'un an, le Bataillon et la Ville ont décidé de lancer une réflexion commune sur la place de la Défense au sein d'une ville de garnison. De cette réflexion est né le constat que la relation entre les militaires et la commune devait être une relation « gagnant-gagnant », la commune apportant une qualité de vie aux militaires tandis que la présence de la Défense sur le territoire communal a un impact socio-économique certain. « Il y a une vie à la caserne mais aussi en dehors. Malheureusement, il y a souvent un mur entre la vie militaire et civile... », entame le lieutenant-colonel Damien Lathuy, chef de corps du Bataillon des Chasseurs Ardennais. De son côté l'échevin Nicolas Grégoire a souligné que si la ville de Marche était aujourd'hui ce qu'elle était, c'était en partie grâce au camp militaire, qui emploie 1.900 personnes et qui a contribué à l'arrivée de nouveaux habitants.



Ils ont notamment visité le musée de la Famenne.

© M. M.

Ces derniers mois, la Défense a augmenté son recrutement. Dans les rangs des Chasseurs Ardennais, ceci a eu un effet directement positif, avec l'arrivée depuis janvier de 60 jeunes soldats provenant des quatre coins de la Wallonie et de Bruxelles. Mais ceux-ci connaissent très peu leur ville de garnison. D'où la volonté de mettre sur pied une demi-journée « opération séduction ». « C'est la première fois que nous organisons cette activité destinée aux jeunes militaires qui font partie du Bataillon depuis maximum 14 mois. Les jeunes soldats qui ont rejoint nos rangs connaissent peu ce que la ville a à leur offrir. Ils ont encore toute la vie devant eux et décideront peut-être plus tard de s'instal-

ler dans la région. C'est important de leur montrer qu'il existe une vie à côté du camp et que leur ville de garnison est bouillonnante d'activités. Qu'on peut aller au musée, faire du sport, se divertir, aller faire du shopping... », souligne le lieutenant-colonel Lathuy. Ce projet pilote au niveau du Bataillon des Chasseurs Ardennais sera étendu à tous les jeunes militaires que compte le camp Roi Albert en 2020. « L'an prochain, les jeunes du 13 Bataillon de Lanciers, du 4^e Bataillon Logistique, du 4^e groupement de communication ainsi que de l'Élément Médical d'Intervention participeront également à cette demi-journée ». ♦

SP

Dans les Sections



Huy-6 ChA

Décès

Nous avons appris le décès de M^{me} Paula Beaulieu, membre sympathisant ; messieurs Daniel Gergay, membre E ; Léon Haesen, Jean-Claude Louvins, Pierre Prignon et Roger Vandembroek, membres sympathisants. Dans la mesure de nos disponibilités, nous avons rendu visite et/ou assisté aux funérailles. Nous réitérons aux familles dans la douleur nos fraternelles condoléances.



Jean-Claude Louvins était fier de pouvoir porter la cravate de la Fraternelle et très fier d'avoir été décoré. Sachant son important

attachement aux Chasseurs Ardennais, sa famille a tenu à garnir le cercueil comme on peut le voir sur la photo.

Cotisation

Un grand merci aux membres en règle de cotisation ; que les "retardataires" nous évitent des frais de rappel. Merci d'avance.

Musée

L'ouverture officielle de la saison touristique a lieu aux vacances de Pâques. Tout objet ou photo concernant les Chasseurs Ardennais nous intéresse pour étoffer notre musée, dont nous vous recommandons la visite.

Contact : Firmin Bauche 085 / 31 68 57.

Office du tourisme : Quai de Namur 1, 4500 Huy, 085 / 21 29 15, tourisme@huy.be.

Le congrès

Les membres désireux de nous accompagner ce 26 avril à Ham-sur-Heure sont priés de prendre contact avec le président, afin de connaître les modalités prises par le comité.

Nouveaux membres

Bienvenue au sein de la Fraternelle à messieurs Patrick Boucoms, membre E, Nicolas Jamart et Freddy Vanlys, membres adhérents. ►

Nos activités

1 Le comité s'est réuni les 9 novembre et 13 janvier, avec comme points à l'ordre du jour la finalisation des contacts pour l'élaboration de la liste des futurs médaillés, les résultats de notre assemblée générale et les dispositions à prendre pour le congrès. La date du 17 octobre a été retenue pour l'assemblée générale.

1 Le 4 décembre, nous avons accueilli Saint Nicolas à l'Oiseau Bleu, encadrés de nos petits protégés handicapés, hébergés à la caserne lieutenant Binâmé à Antheit. (Voir photos sur le site Internet).

1 Le 15 janvier, le président a présidé la réunion du comité de concertation des groupements patriotiques de Huy et environs. ♦



Saint-Hubert

In memoriam

† M^{me} Francine Combrexelle, sœur de notre membre adhérent, M. Luc Combrexelle, décédée à Carlsbourg le 6 janvier 2020 à l'âge de 72 ans.

† Notre membre adhérent, M. Goosse Henri, est décédé à Perwez le 16 janvier 2020 à l'âge de 72 ans.

† M^{me} Jeanne François, belle-mère de notre membre adhérent M^{me} Angeline Leclère, décédée à Saint-Hubert le 21 janvier 2020 à l'âge de 91 ans.

Aux familles endeuillées, nous réitérons nos sincères condoléances.

Hospitalisations

Nous présentons à tous nos membres malades ou hospitalisés nos vœux de prompt et complet rétablissement.

Jubilés

✦ Noces de diamant : M. Roger Mennen, beau-frère de notre membre adhérent M. Jean-Claude Wiot, et M^{me} Jeannine Chaspierre ont fêté leurs 60 ans de mariage à Saint-Hubert le 4 juillet 2019.

✦ Noces d'or : Notre membre effectif M. Jules Chalon et son épouse M^{me} Nicole Gillard ont fêté leurs 50 ans de mariage à Saint-Hubert le 11 octobre 2019.

Nos sincères félicitations, nos vœux de bonheur et une longue vie aux jubilaires.

Activités passées

1 14/12/19 : Cérémonie à la stèle de la Barrière Hinck (326th Cie Med US de la 101th Airborne).

1 04/01/20 : Cérémonie à la stèle des SAS français aux Rouges Fosses à Vesqueville.

1 17/02/20 : Cérémonie d'hommage au mémorial du Roi Albert 1^{er} au Béoli.

1 10/03/20 : Conseil d'administration à Marche-en-Famenne.

Activités futures

1 04/04/20 : Assemblée générale de la section de Saint-Hubert.

🕒 10h15 : Dépôt de fleurs au mémorial des Chasseurs Ardennais.

🕒 10h25 : Dépôt de fleurs au monument aux morts de la ville.

🕒 10h30 : Messe célébrée à l'église Saint-Gilles.

🕒 11h40 : Assemblée générale à la salle des mariages de l'hôtel de ville.

🕒 12h45 : Apéritif et repas au coin gourmand à Saint-Hubert.

Le compte-rendu de cette journée paraîtra dans votre prochaine revue trimestrielle.

1 26/04/20 : Congrès national à Ham/S/Heure.

1 08/05/20 : 75^e Anniversaire de la libération.

1 10/05/20 : 80^e Anniversaire du combat à Bodange.

1 23/06 au 26/06/20 : MESA (Marche Européenne du Souvenir et de l'Amitié) 54^e édition.

Villes étapes : Marche-en-Famenne, Saint-Hubert, Bastogne et Durbuy.

1 25/06/20 : Journée du souvenir, cérémonies aux monuments hors du circuit MESA.

Mariage

Le 14 septembre 2019, Justine, petite-fille de notre membre effectif

M. Jules Chalon, a contracté mariage avec M. Jolan Laurent de Libin.

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes époux et félicitations aux heureux parents.

Cotisations 2020

Nous espérons que les quelques retardataires auront à cœur de s'acquitter de leur modeste cotisation 2020 (12 €) pour continuer à soutenir notre fraternelle (**compte : BE 07 0689 0838 9566**, Clos des Sorbiers 62, à 6870 Saint-Hubert).

Remerciements

En cette période de renouvellement des cotisations, le comité tient à remercier les membres en ordre de cotisation, ainsi que les généreux donateurs qui ont souhaité verser un montant supérieur à la somme fixée par le conseil d'administration de la fraternelle. Nous remercions plus particulièrement Messieurs Borcy Dominique, Cassart Paul Emile, Dauvin Michaël, Devigne Alain, Félix Yves, Luzot André, Marchal Joseph, Mottet Jean-Charles, Nannetti André, Renard Joseph, Robin Patrick, Timmermann Johannes, Van Den Eynde Wim, Wathélet station Shell et Mesdames Dehart-Gillard, Frémolle-Godbille, Jacques-Berger et Leplang Nicole.

Le président remercie les membres de la section qui se dévouent pour l'encaissement des cotisations et ceux qui participent régulièrement aux diverses commémorations et cérémonies.

Divers

Lors d'un changement d'adresse ou lors d'événements importants survenus à un membre de notre section régionale, veuillez prendre les mesures nécessaires pour prévenir votre président-trésorier Serge Toussaint ☎ 061/61 38 87 ou GSM 0498/45 59 18. ♦



Vielsalm-3 ChA

Mot du président

Chers membres,

Grâce à votre fidélité et à votre engagement, toutes nos activités de l'année 2019 ont été couronnées de succès. Espérons qu'il en sera de même cette année, malgré les trop nombreuses disparitions et défections, insuffisamment comblées par nos nouveaux membres que nous félicitons et accueillons de grand cœur dans nos rangs.

Pour freiner "l'érosion" de notre section, appliquons notre devise "Résiste et Mords" et que chacun d'entre nous s'efforce de recruter d'anciens Chasseurs Ardennais ou des sympathisants.

Bon courage, bonne chance et au plaisir de vous revoir.

Lucien Paquay

In memoriam

† L'Adjudant-chef en retraite René Tique est décédé le 10 janvier 2020 à l'âge de 82 ans. Après sa formation à l'école d'infanterie d'Arlon, René fit un bref séjour au 2 Cy avant de rejoindre le 12 Li à Lüdenscheid en R.F.A. Il revint au pays fin 1968, au 3 ChA, où il exerça successivement les fonctions de chef de peloton transmissions, de secrétaire de bataillon et d'adjudant de corps jusqu'à sa retraite en 1993. Membre très actif de notre comité, il entreprit de nombreuses démarches pour maintenir, dans l'ancien quartier Ratz, une salle du souvenir, devenue notre actuel local de section. Nous remercions le chef de Corps et la délégation du Bataillon de Chasseurs Ardennais, le porte-drapeau national et ses nombreux amis et anciens collègues pour leur participation aux funérailles, sans oublier le porte-drapeau et le président de la section de Bertrix, cité d'origine de René.

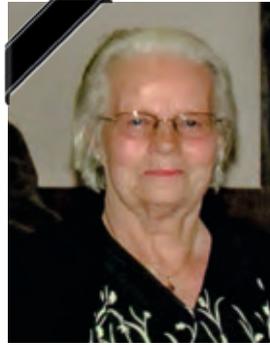
M^{me} Annie Servais et la famille remercient bien sincèrement tous les

militaires, Chasseurs Ardennais et les membres de la fraternelle, qui ont fait le déplacement lors du décès de son mari René Tique.

† M^{me} Régine Jarosinski, épouse de notre membre Guy Vignoul, ancien milicien de la compagnie d'appui du 3 ChA, est décédée à l'âge de 70 ans.

† M. Luc Bleser, membre E, est décédé le 12/01/2020 à l'âge de 76 ans.

† M^{me} Gisèle Lerusse, membre adhérent, est décédée le 21/01/2020, à l'âge de 86 ans. Elle participait à chacune de nos assemblées générales et à la plupart des congrès nationaux.



Nous réitérons nos plus sincères condoléances aux familles endeuillées.

Nouveaux membres

Nous accueillons dans nos rangs :

✦ M^{me} Jacqueline Cornet de Plombières, membre adhérent ;

✦ M^{me} Annie Duverger de Vielsalm, membre adhérent ;

✦ M^{me} Goguin Marie-Christine de Borgoumont, membre adhérent ;

✦ Herr Langohr Jean de Kelmis, membre E ;

✦ Herr Schmitz Georges de Burg-Reuland, membre E.

Ils sont les bienvenus parmi nous.

Activités passées

1 Notre section a participé à notre traditionnel goûter de Noël, le 15 décembre dernier, dans le restaurant implanté dans les blocs de l'ancienne compagnie état-major. Les tables et un sapin artistement décorés par notre membre Stéven Servais, quelques airs joués au saxophone par le vice-président René Huens et, bien sûr, les pâtisseries et le bon café ont assuré le succès de notre dernière activité 2019.

1 En décembre et janvier derniers, notre section a participé aux commémorations des terribles jours de combat de l'hiver 1944-1945 dans les régions salmienne et environnantes :

• Le 19 décembre, le président, le porte-drapeau et quelques membres ont pris part aux cérémonies devant les divers monuments dédiés aux victimes civiles de Stavelot.

• Le 11 janvier, avec nos amis du comité d'accueil aux paras U.S., notre drapeau et une petite délégation ont assisté à la messe à St-Jacques, suivie de dépôts de fleurs aux monuments des victimes civiles et des soldats américains tombés à Trois-Ponts.

• Le 18 janvier, à Commanster, nous étions présents au dévoilement de la plaque rappelant l'exécution, par l'occupant, de deux résistants, dont un ancien Chasseur Ardennais.

• Le 19 janvier, dépôt de fleurs avec les organisateurs de la colonne de la libération, le "War Heritage Institute", à notre monument des 3 et 6 ChA à Vielsalm.

• Le 21 janvier, le président et le porte-drapeau assistaient au dépôt de fleurs au carrefour "Parker" à la Baraque de Fraiture, avec le CRIBA.

Activités futures

1 Notre section, avec celle de Ourthe et Aisne se rendra en car au congrès national à Ham-sur-Heure le dimanche 26 avril.

Départ de notre local à 6h15. (À confirmer). **Votre participation de 25 € est à verser sur notre compte BE13 7320 1250 2139.**

1 La section, avec drapeau, sera présente à Courtrai et à Vinkt, le dimanche 24 mai.

1 Nous participerons également aux cérémonies à Temploux, le dimanche 7 juin. Le transport sera organisé par la section. Les candidats contacteront le président.

1 MESA du 23 au 26 juin

Outre les volontaires qui souhaitent épauler les organisateurs de la marche, notre section participera à la journée du souvenir le jeudi 25 juin et au défilé final à Durbuy ; activités pour lesquelles un transport sera organisé au départ de Rencheux.

Cotisations

Nous serions très reconnaissants aux membres qui N'ont Pas encore donné suite à notre courrier, de bien vouloir s'acquitter de la cotisation de 12 € Merci d'avance.

Wort des Präsidenten

Werte Mitglieder

Dank eurer Mitarbeit und eurer Treue sind alle unser Aktivitäten des vergangenen Jahres von Erfolg gekrönt gewesen. Hoffen wir das es in diesem Jahr auch so bleibt, sogar ►

wo wir zuviele Todesfälle und sonstige Abgänge zu verzeichnen hatten, die nur unvollständig von Neuzugängen aufgefangen werden konnten. Diese neuen Mitglieder begrüßen wir herzlichst in unseren Reihen. Um diesem Trend entgegenzuwirken sollten wir unseren Leitspruch anwenden « Halten und beißen » damit jeder sich mit der Anwerbung neuer Mitglieder befasse und zwar sowohl bei ehemaligen Ardennenjägern als auch bei Sympathisanten.

Viel Mut & viel Glück bei diesem Unterfangen und voller Vorfreude euch wiederzuseh'n.

Lucien Paquay

In memoriam

Adjutant Chef i.R. René Tique ist am 10. Januar 2020 im Alter von 82 Jahren verstorben. Nach seiner Ausbildung in der Infanterieschule in Arlon war René kurz beim 2 Cy bevor er zum 12



Li nach Lüdenscheid in der B.R.D kam. 1968 ist er nach Belgien zurückgekommen zum 3 ChA wo er nacheinander die Funktion des Zugchefs des Fernmeldewesens, des Batallionssekretärs und des RSM bis zu seiner Pensionierung 1993 versehen hat. Er war jahrelanges aktives Mitglied unseres Vorstands und hat zahlreiche Maßnahmen ergriffen um in unserem alten Quartier Ratz einen Souvenirsaal zu bekommen, aus diesem Saal ist unser Sektionslokal entstanden. Wir bedanken uns beim Korpschef des aktuellen Ardennenjägerbatallions, dessen Abordnung, dem nationalen Fahnenträger der Bruderschaft und bei den zahlreichen ehemaligen Kollegen bzw. Freunden die an der Trauerfeier teilgenommen haben, ohne hier den Fahnenträger und den Präsidenten der Sektion Bertrix, wo René herstammte, zu vergessen.

Wir entbieten der vielgeprüften Familie nochmals unser herzlichstes Beileid.

Neue Mitglieder

Wir begrüßen in unseren Reihen

- ✦ Langohr Jean aus Kelmis, Mitglied E ;
- ✦ Schmitz Georges aus Burg-Reuland, Mitglied E.

Heissen wir sie recht herzlich willkommen.

Vergangene Aktivitäten

1 Am 12. Dezember 2019 bei unserem jährlichen Weihnachtstisch waren wir zu 52 Teilnehmer in dem Restaurant im Block der ehemaligen Stabskompanie. Die Tische und der Raum waren durch unser Mitglied Steve Servais wunderschön dekoriert worden, einige Musiknoten von unserem Vizepräsidenten René Huens auf dem Saxophon vorgetragen und selbstverständlich das leckere Gebäck und der gute Kaffee haben den Erfolg unser letzten Aktivität für 2019 abgerundet.

1 Im letzten Dezember und Januar hat unsere Sektion an den Erinnerungsfeierlichkeiten zur Rundstedt offensive teilgenommen. Hier speziell in Vielsalm und Umgebung.

- Am 19. Dezember war unser Präsident, der Fahnenträger und einige Mitglieder bei den Feierlichkeiten zur Ehrung der zivilen Opfer die in Stavelot an diversen Denkmälern abgehalten wurden.

- Am 11. Januar war eine kleine Delegation unsererseits mit dem Vorstand des Empfangskomitees ehemaliger amerikanischer Fallschirmjäger bei der Messe in Saint Jacques und den Kranzniederlegungen an den Denkmälern für zivile Opfer und der US Soldaten in Trois-Ponts.

- Am 18. Januar waren wir in Commanster bei der Enthüllung einer Gedenkplakette an 2 umgebrachte Widerständler darunter ein Ardennenjäger.

- Am 21. Januar, waren der Präsident und der Fahnenträger bei den Kranzniederlegungen an der Kreuzung «Parker » auf Baraque Fraiture, gemeinsam mit der CRIBA.

Zukünftige Aktivitäten

1 Am 26. April wird unsere Sektion gemeinsam mit der Sektion Ourthe et Aisne per Bus am Nationalkongress in Ham-sur-Heure teilnehmen. Abfahrt vor unserem Lokal um 06H15 (bestätigen lassen), **der dementsprechende Unkostenbeitrag von 25€ ist auf unser Konto BE13 7320 1250 2139 zu überweisen**, nähere Infos in der Zeitschrift, siehe Congrès.

1 Die Sektion mit Fahne wird in Coutrai und Vinkt am Sonntag den 24. Mai sein.

1 Wir nehmen ebenfalls an den Feierlichkeiten von Temploux am Sonntag den 7. Juni teil für den Transport sorgt die Sektion, eventuelle Kandidaten bitte mit dem Präsidenten Kontakt aufnehmen.

1 Die MESA findet vom 23. bis zum 26. Juni statt, ausser eventuellen Freiwilligen die, die Organisatoren unterstützen möchten, nimmt unsere Sektion am Gedenktag (Donnerstag 25. Juni) und am Abschlussdefilé in Durbuy teil. Für diese Aktivitäten wird ebenfalls ein Transport ab Rencheux organisiert.

Mitgliedsbeiträge

Wir wären den Mitgliedern die



- Am 19. Januar, Kranzniederlegung mit den Organisatoren der colonne de la libération, dem « War Heritage Institut » an unseren Denkmälern des 3 & 6 ChA in Vielsalm.

bisher noch nicht bezahlt haben sehr dankbar unseren diesbezüglichen Brief zu beachten und ihre Beitrag von 12€ einzuzahlen. Vielen Dank im Voraus... ♦



Section Régimentaire

Le mot du président

Chers membres,

Nous sommes déjà à l'aube du 2^e trimestre avec son lot de cérémonies, manifestations, "obligations".

Vous trouverez dans la revue les détails de ces différentes activités. Néanmoins j'aimerais insister sur 4 dates importantes pour la section.

Tout d'abord, notre assemblée générale qui aura lieu le 26 mars. À l'heure de lire ces lignes, les inscriptions auront été clôturées. Je profite cependant de l'occasion pour vous inviter à nous rejoindre même si ce n'est "que" jusqu'à l'apéro. Le comité de la section organise 2 grandes activités par an. L'AG en est une.

La section a organisé le 74^e congrès national de notre Fraternelle à Marche-en-Famenne. La version 2020 sera organisée par la section du Hainaut le dimanche 26 avril. Pour ceux qui l'ignoraient, le président est Freddy Demecheleer, notre porte-drapeau. Je vous invite en nombre à venir le soutenir. Les membres de la section lui doivent bien ça !

Un autre moment très important, ce sont les cérémonies à Bodange. Nous avons tenu à ce que, cette année, un effort particulier soit fait, car c'est le 80^e anniversaire des combats de 1940. Avec la collaboration de la commune de Fauvillers et le comité du village de Bodange, nous confectionnons un programme à la hauteur de cet anniversaire. Bloquez donc dans vos agendas le dimanche 10 mai.

Les dernières dates sont celles de la MESA. Nous vous donnons rendez-vous du 23 au 26 juin. Cette année encore, la MESA a besoin de vous ! En tant que renforts, pendant la journée du Souvenir ou au défilé le dernier jour, nous espérons vous y voir nombreux.

Avant de clôturer mon intervention, l'appel est toujours lancé aux vétérans

pour défilé le 21 juillet à Bruxelles.

Fraternellement vôtre, portez-vous bien.

Didier Ameeuw
Président

Activités passées

1 Nuts Day 2019 – Bastogne

Un hommage solennel a été rendu le 14 décembre 2019 aux vétérans américains, dans le cadre des commémorations du 75^e anniversaire de la Bataille des Ardennes. 36 vétérans américains étaient revenus à Bastogne pour l'occasion.

L'après-midi un cortège patriotique s'est déroulé au centre de Bastogne avec des arrêts pour des dépôts de fleurs aux monuments Patton et Mc Auliffe, érigés en hommage aux généraux américains considérés comme héros de la Bataille des Ardennes.

La section régimentaire, ayant repris en 2005 les traditions de la Fraternelle Patton (11^e Bataillon de Fusiliers), se devait de participer au défilé avec les drapeaux de la Fraternelle Patton et de la section. Plusieurs membres du comité étaient également présents. Une gerbe fut déposée au monument Patton.



1 Notre AG 2020

Elle s'est déroulée le 26 mars au Camp Roi Albert. Le compte rendu de cette activité paraîtra dans la prochaine revue.

Activités futures

1 26 avril : congrès national à Ham-sur-Heure

Les détails concernant l'horaire, les lieux de RV, les prescriptions administratives et le transport se trouvent en début de revue.

La section intervenant dans le prix de la journée, **il est demandé à nos membres de verser la somme de 25 € sur le compte BE61 0680 6275 8017 avec la mention CN + Nom de membre + Nbre de personnes, avant le 7 avril 2020.**

Les membres participant uniquement à l'assemblée générale et au vin d'honneur sont priés d'en avertir André Dehaen dont vous trouverez les coordonnées en page 31.

1 4 mai : Cérémonie à Neuville-en-Condroz

1 10 mai : Cérémonie à Bodange

En 1940, l'armée allemande envahissait la Belgique. Débutait alors la Seconde Guerre mondiale, un conflit qui a profondément marqué le territoire de la Province du Luxembourg et le destin de milliers de personnes. C'était il y a près de 80 ans... et pourtant, avec la disparition progressive de ses témoins directs, le travail de mémoire n'a jamais été aussi important qu'aujourd'hui !

C'est pour se souvenir des Chasseurs Ardennais qui ont combattu héroïquement à Bodange (Fauvillers) le 10 mai 1940, que des



Votre comité au travail en 2020



cérémonies auront lieu ce 10 mai. À l'occasion de ce 80^e anniversaire, un programme particulier sera proposé en collaboration avec la commune de Fauvillers et le comité d'animation de Bodange.

Rendez-vous à Bodange au lieu-dit Traquebois (Croix Bricart et Monument 1 ChA) le dimanche 10 mai à 9h45.

Programme :

Timing	Activités
10h – 10h30	Cérémonies Traquebois
10h30 – 10h45	Déplacement vers le centre de Bodange
10h45 – 11h30	Messe
11h30 – 12h15	Discours – Évocation des combats de 1940
12h15 – 13h	Verre de l'amitié
14h – 16h	Parcours-promenade : balade commentée des combats (en véhicule)

Sur place, possibilité de prendre un repas et consommer des boissons à des prix très démocratiques.

1 23 – 26 juin : 54^e édition de la Marche Européenne du Souvenir et de l'Amitié.

1 25 juin : Journée du souvenir.

1 3 septembre : Visite du "Manhay History 44 Museum" et du "Bulge Relics Museum".

Cette activité se déroulera dans la région Manhay/Vielsalm. Plus de détails dans la revue n° 280 de fin juin.

➤ Au "Manhay History 44 Museum" vous trouverez une évocation des combats qui ont eu lieu dans la région de Manhay lors de la Bataille des Ardennes, celle du bombardier B24 tombé à La Fosse le 25 décembre 1944 et de nombreuses vitrines exposant du matériel militaire américain et allemand, mais aussi un regard sur le calvaire des civils ardennais pris dans la tourmente.

➤ Le "Bulge Relics Museum" présente aux visiteurs sur plusieurs niveaux d'un ancien bâtiment historique des milliers de vestiges de l'offensive des Ardennes retrouvés pour la plupart dans la région de Vielsalm et de la Baraque de Fraiture. Un parcours parsemé de vitrines, de photos, de documents, de films d'époque, mais aussi de véhicules et de mannequins qui vous font revivre ces heures sombres de l'hiver 1944–1945 qui a vu s'affronter les forces américaines et allemandes.

1 Marche Européenne du Souvenir et de l'Amitié (MESA) 2020

Comme l'année dernière nous appuierons l'organisation de la MESA. Vous trouverez tous les détails dans les premières pages de cette revue.

Inscription auprès d'André Dehaen (coordonnées en page 31 de la revue) avant le 10 avril.

1 Cérémonies au Cénotaphe à Londres

Le 18 juillet notre Fraternelle participera aux cérémonies d'hommage aux combattants des deux guerres mondiales au Cénotaphe à Londres. Départ vers 4h du matin de Peutie. Trajet en car et via l'Eurostar. Retour vers 22h30.

Inscription auprès d'André Dehaen (coordonnées en page 31 de la revue) avant le 4 mai. Les détails vous parviendront après inscription.

1 Participation des vétérans au défilé du 21 juillet

Tous les membres de la section portant le titre de vétéran sont invités à participer au défilé de la Fête nationale. Formons ainsi une marée de bérets verts à la hure à Bruxelles.

Inscription auprès d'André Dehaen avant le 15 mai. Les détails vous parviendront après inscription.

Vous souhaitez des renseignements au sujet de ces activités ? Contactez J-P Asselman (coordonnées en page 2).

Hospitalisations

Nous souhaitons à ceux ou celles de nos membres qui sont ou seraient hospitalisés un prompt rétablissement, en espérant les revoir bientôt parmi nous à nos prochaines manifestations. ♦



Arlon–Attert

Mot du président

92 personnes ont répondu à l'invitation au repas des retrouvailles en présence du président national, le Lieutenant-colonel honoraire René Fabry. La convivialité était présente à cette occasion et la conscientisation des jeunes justifie la formule "anciens plus jeunes ensemble".

In memoriam

Est décédée Madame Marie-Blanche Jacob, veuve de Monsieur Magette. Elle est la belle-mère de notre porte-drapeau Daniel Clin. Nous présentons nos sincères condoléances à toute la famille.

Nouveaux membres

✦ Monsieur Christian Michel, membre adhérent ;

✦ Monsieur Henri Schweichtal, membre adhérent, rue du Lingenthal, 113 – 6700 Arlon ;

✦ Monsieur Armand Wagner, membre adhérent, L-7660 – Medernach.

Bienvenue au sein de notre Fraternelle.

Activités à venir

Notre assemblée générale se tiendra le mercredi 6 mai 2020 à 15 heures en la salle Saint-Bernard à Waltzing. Un goûter s'ensuivra. P.A.F. : 7 €

Remise des médailles du mérite

⚔ Bronze à Madame Betty Gaul, épouse Léon Loutsch ;

⚔ Bronze à Monsieur Daniel Clin ;

⚔ Bronze à Monsieur Francis Steimes ;

⚔ Argent à Monsieur Yves Jaumotte.

Congrès national

Cette année le congrès national se tiendra le 26 avril 2020 à Ham-sur-Heure dans l'Entre Sambre et Meuse.

L'horaire de la journée se trouve dans la revue n° 278 et les modalités d'inscription se trouvent dans la présente revue.

Il est possible qu'un car soit mis à disposition par le National. Si c'est le cas, il fera le "ramassage" le long de la N4 selon l'horaire suivant :

🕒 Maison de la Culture Arlon : départ 6h10

🕒 Corne du Bois des Pendus : 6h25

🕒 Bastogne carré : 7h00

🕒 Barrière de Champlon : 7h15

🕒 Camp militaire Marche : 7h30 ♦



Bertrix-Paliseul

In memoriam

✠ Madame Marie-Thérèse Noël, née à Blancheoreille le 4 octobre 1930 et y décédée le 23 octobre 2019. Nous réitérons nos condoléances à la famille.

✠ Madame Francine Poncelet, née à Jehonville le 1 décembre 1952 et décédée à Libramont le 27 décembre 2019.

✠ Monsieur Victor Poncelet, né à Jehonville le 11 octobre 1925 et décédé à Bouillon le 22 janvier 2020.

Hospitalisation

N'ayant pas toujours connaissance des membres malades ou hospitalisés, nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

Jubilé

Noces d'or (50 ans) : M^{me} Jeanine Henrion et M. Christian Merlot de Herbeumont.

Tous nos vœux de bonheur et encore beaucoup de bons moments ensemble !

Activités passées

1 17 novembre 2019

Afin de garder le souvenir, la Commune de Herbeumont a commémoré l'Armistice. Présence de l'amicale des poilus, d'infirmières en tenue d'époque et de 25 porte-drapeaux de la région. Office religieux suivi aussi par M^{me} la bourgmestre Catherine Mathelin, son collègue ainsi qu'un nombreux public et enfants. À l'issue



de l'office, le cortège, poilus en tête, prit la direction du monument des deux guerres où M^{me} Mathelin déposa une gerbe et prononça un discours. La Brabançonne fut chantée par les enfants des écoles. Le cortège marqua un arrêt sur la Placette où la bourgmestre donna une brève explication sur la vie à Herbeumont en 1914. Le verre de l'amitié et du potage furent servis à l'école avec des tartines de charcuterie. Le tout dans la bonne humeur. Promesse de rééditer cette cérémonie en 2020 pour perpétuer le souvenir.

Discours de M^{me} Catherine Mathelin, bourgmestre d'Herbeumont



« Bonjour à toutes et tous, je suis très heureuse de vous voir si nombreux pour commémorer les 101 ans de l'Armistice et fêter la Dynastie royale. Je remercie tout d'abord nos fidèles porte-drapeaux toujours présents, symbolisant la paix et la liberté.

L'histoire, les causes des guerres de 14-18 et de 40-45 permettent de mieux comprendre certaines décisions importantes comme la construction de l'Union Européenne, en 1950 et ce, pour que les pays s'entendent. Ainsi, six pays — la France, l'Allemagne, l'Italie, la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg — décident de mettre en commun leur production de charbon et d'acier pour rester concurrentiels dans ce domaine et ne pas créer de pauvreté dans leurs

pays, de maintenir et de développer l'emploi. Six ans plus tard, en 1957, ils signent le traité de Rome. Un grand marché commun est ainsi créé. Il va permettre à ces pays de vendre et d'échanger plus facilement leurs marchandises. Ces six pays sont petit à petit rejoints par d'autres États (27 aujourd'hui pour 500 millions d'habitants). En 1993, les frontières sont supprimées. Les marchandises peuvent circuler librement entre tous les pays de l'UE. Et tous les citoyens européens peuvent voyager, étudier et travailler dans tous les pays de ce que nous appelons l'espace Schengen, et enfin l'euro a été créé. C'est la monnaie que vous utilisez tous les jours.

L'Europe d'aujourd'hui est mise à mal. Le Brexit est un exemple criant. Certains se replient vers le nationalisme et accusent l'Europe de tous les maux. N'oublions jamais le contexte et pourquoi elle a été créée. Voilà pourquoi il est important de se souvenir et de construire un monde de paix pour nos enfants et petits-enfants.

Je vous invite tous, comme le disait le Roi Philippe, — et les jeunes en premier lieu — à nous engager ensemble dans la construction d'un monde de paix, à apporter chaque jour notre pierre

irremplaçable à l'édifice commun.

Le jour viendra où nous ne pourrions plus compter sur la présence chaleureuse d'anciens combattants qui ont défendu notre territoire. En commémorant l'armistice, nous nous engageons pour garder vivantes la mémoire de ceux qui se sont sacrifiés pour nous, et les valeurs pour lesquelles ils se sont battus. Ce travail de mémoire rappelle à chacun d'entre nous la nécessité que, pour vivre en liberté et en paix, la société doit être basée sur un terrain d'entente et de collaboration, de recherche de solutions innovantes respectueuses d'un équilibre social, économique et des droits des différents peuples.

Bon dimanche à vous. »

Activités futures

1 Congrès des Chasseurs Ardennais le 26 avril 2020 à Ham-sur-Heure. Inscription et paiement de 30 € par personne, attendus au plus tard le 6 avril 2020 sur le compte bancaire ►

BE31 0017 1080 4255 de l'ASBL Frat ChA Section Bertrix-Paliseul. Une remise sur le repas est prévue pour les membres de la Section Bertrix-Paliseul. Ceux qui prendront leur voiture bénéficieront d'une intervention supplémentaire pour les frais de déplacement.

1 Les "Retrouvailles 2020" des Chasseurs Ardennais de la section Bertrix-Paliseul auront lieu le dimanche 3 mai 2020. Nous espérons vous voir nombreux à cette manifestation bien amicale.

Évocation

23 août 1945 à Bertrix — Manifestations patriotiques pour le retour des prisonniers (Compte-rendu du journal L'Avenir du Luxembourg transmis par CH.L)

« Le temps malheureusement n'a pas favorisé les fêtes qu'on avait organisées pour le retour des prisonniers de guerre, prisonniers politiques et déportés.

À 10h20, ce fut la réunion devant l'église de tous les prisonniers de guerre, politiques, des groupes patriotiques, AD (Anciens Dépor-

tés), F (Forces de l'Intérieur), des sociétés locales, pour assister à la grand-messe solennelle qui fut célébrée en la mémoire des morts. Dans le chœur étaient déployés 15 drapeaux. Une foule nombreuse emplissait l'église ; on y voyait M. le bourgmestre et le conseil communal, et toutes les familles des victimes de la guerre. Pendant la messe, un sermon de circonstance fut prononcé par M. le doyen Courtois.

Après la messe, un cortège composé des enfants des écoles et de toute la population se rendit au monument où chaque chef de groupe déposa une gerbe de fleurs. Ce fut ensuite l'appel aux morts de 14-18 et de 40-45 par Monsieur Chenot, président des combattants de 14. Dans un discours, M. le bourgmestre rendit aux victimes de la guerre un témoignage d'admiration, de reconnaissance pour leur dévouement à la Patrie en danger. Il rappelle toutes les souffrances, les privations, l'exil de nos prisonniers, le tout enduré et supporté avec tant de patience et de confiance. Aux parents des victimes, il dit toute la part que la

population prend à leurs peines, et la dette de reconnaissance que leur doit la Patrie.

Dans un deuxième discours, M. Delhaye, prisonnier de guerre, remercie, au nom de ses concitoyens, toute la population de ce qu'elle avait fait pour ses prisonniers pendant la guerre et remercie également la Croix-Rouge. Le troisième discours par M. Mauber rappela toutes les souffrances que nos prisonniers politiques avaient endurées. La cérémonie au monument se termina par des chants patriotiques exécutés par les enfants des écoles : Brabançonne, Vers l'Avenir.

De là, le cortège se remit en route vers la maison communale où un vin d'honneur fut offert aux prisonniers politiques, réfractaires et résistants. À 13h30 un somptueux banquet de 250 couverts attendait tous nos Chasseurs Ardennais qui purent savourer la chair du sanglier des Ardennes dont ils portent l'emblème sur leur béret. Après le banquet, tous les participants se rendirent au Te Deum chanté à l'église. Enfin un grand bal termina cette belle journée. » ♦



Liège-Verviers

Le mot du président

2019 fut une année très riche en activités diverses.

2020 sera sans conteste une année tout aussi dynamique. Notre comité se compose d'une nouvelle équipe désireuse de représenter la section avec dévouement et en toute convivialité.

Activités passées

1 Notre repas de fin d'année s'est



fêté à Visé où nous avons pu partager de nombreux moments de bonne humeur et de bienveillance.

À cette occasion, notre ami Jackie Pinkers s'est vu remettre la médaille de bronze par le Colonel Baudoin Keutiens.

1 Le 18 février 2020 : hommage au Roi Albert 1^{er} à Liège.

Activités à venir

1 26 avril : Congrès national à Ham-sur-Heure.

Départ du car à 7h15 aux Guillemins - Liège.

Merci de nous confirmer votre présence dans le car.

1 3 mai : Eben-Emael

1 10 mai : Bodange

1 23 mai : Cimetière américain - Neuville-en-Condroz à 10h ;
- Cimetière Henri-Chapelle à 16h.



1 24 mai : Courtrai - Vinkt

1 7 juin : Temploux - Namur

Cotisations

Nous vous remercions d'avoir renouvelé votre cotisation pour l'année 2020.

Nous invitons ceux qui le souhaitent à se mettre en ordre pour le 31 mars 2020 au plus tard et ceci afin d'éviter la suspension de l'envoi de cette revue.

12 € sont à verser sur le compte de la section Liège-Verviers BE72-0016-4143-5616 (n'oubliez pas de mentionner en communication votre NOM et PRENOM).

Assemblée générale

Notre assemblée générale aura dorénavant lieu en septembre/octobre.

Les détails vous seront communiqués ultérieurement par le biais de la revue.

Divers

À tous nos membres qui ne peuvent pas être présents à nos cérémonies, nous adressons nos pensées amicales. ♦



Bastogne-2 ChA

Tristesse

Nous déplorons le décès de M^{me} V^{ve} Tilen Gaston, née Gisèle Lerusse, de Bihain décédée le 21/01/2020, membre adhérent de longue date.

La fraternelle régionale présente ses sincères condoléances à la famille endeuillée.

Activités passées

Depuis la réception du "Chasseur" précédent celui-ci, nous avons eu un programme assez chargé avec le "Nuts Day" du 75^e anniversaire à Bastogne avec un cortège de soldats US & belges, des autorités civiles et militaires rehaussé de beaucoup d'anciens combattants US, ainsi que d'un très grand nombre de porte-drapeaux et sa succession de cérémonies aux monuments Patton et Mac Auliffe, ainsi qu'au cimetière communal avant-midi pour honorer la mémoire des 2 infirmières héroïques de Bastogne et du Dr Govaerts, et le soir la messe pour les 3 fusillés de Bastogne.

Après cet événement très chargé, nous avons eu la cérémonie d'hommage aux fusillés à Noville le 22 décembre, en même temps qu'une cérémonie d'hommage aux fusillés à Bande, la cérémonie aux victimes civiles à Sainlez le 26 décembre, une messe à Villers-la-Bonne-Eau avec

célébrants américains, suivie d'une cérémonie au monument de la 35^e Div. US à Lutremange le 11 janvier, la messe de commémoration aux victimes civiles précédée d'un dépôt de fleurs à Bastogne le 17 janvier, en même temps qu'une cérémonie à la Barrière Hinck pour le départ de la Colonne de la Libération du Sud, puis pour clôturer la série, une cérémonie d'hommage au Roi Albert le 17 février à Bastogne.

A.G. 2020

L'assemblée générale de notre section aura lieu le dimanche 18 octobre 2020 à 10 heures à l'hôtel de ville de Bastogne suivie, comme de coutume, d'un repas dont le lieu et le menu vous seront communiqués ultérieurement.

Cotisations 2020

Nous demandons aux retardataires ou aux personnes qui n'ont pas été visitées par nos bénévoles encaissant les cotisations de payer leur cotisation 2020 pour le 30 avril au plus tard en versant 12 € sur le compte de notre section (BE80 0000 2409 2877). Les "rawettes" sont toujours bienvenues. Si de nouvelles personnes désirent nous rejoindre, elles peuvent prendre contact avec notre trésorier (Tél. 084 45 53 82). Nous les remercions dès maintenant pour leur soutien.

Congrès 2020

Nous rappelons également aux personnes désireuses d'aller au congrès à Ham-sur-Heure le 26 avril prochain, qu'elles doivent impérativement s'inscrire dans leur section et payer la somme renseignée sur le compte (BE80 0000 2409 2877) avec les mentions : NOM, Prénom, nombre et congrès 2020. Un car sera organisé au départ d'Arlon et passera par Bastogne (se renseigner auprès du secrétaire Tél. 061 21 42 02).

Activités futures

Normalement après la réception de ce "Chasseur", les 1^{res} cérémonies sont la célébration de Camerone à Sarreguemines (Fr) le 19 avril, suivie du congrès national à Ham/Heure le 26 avril, et ensuite viendront toutes les cérémonies des 8 et 10 mai à Martelange, Bodange et Bastogne, le Memorial Day à Bastogne, et puis la journée du souvenir de la MESA (25 juin).

Coin du souvenir

Ci-dessous 2 photos, que M^{me} Remy-Annet de Bastogne nous a fait gentiment parvenir, du baptême et de la bénédiction de notre drapeau ChA actuel en novembre 1978. Elle en était la marraine, et le parrain était l'ancien bourgmestre Guy Lutgen. Le porte-drapeau était



Louis Lapaille. Ce drapeau a été également porté par René Voner et Robert Meunier. Il l'est actuellement par Jean Freney.



Votre secrétaire ♦



Brabant

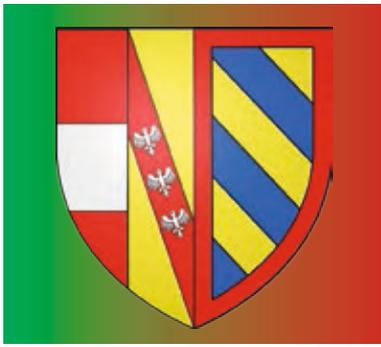


In memoriam

Nous devons déplorer le décès d'un de nos membres, le Colonel e.r. Paul Ricaille, dont les funérailles ont eu lieu le 10 décembre 2019. Paul Ricaille était membre de la section depuis de nombreuses années et ne manquait, avec son épouse, aucune de nos assemblées générales. La section était représentée par une délégation de cinq membres dont le porte-drapeau.

Il était également président d'honneur du "Comité de la Flamme du Souvenir au Monument du Poilu Inconnu de Laeken", administrateur de l'ASBL "Les Amis de la Musique Royale des Guides" et membre de "l'Ordre des Amis de Manneken-Pis".

À son épouse, nous réitérons nos sincères condoléances. ♦



Florenville

In memoriam

Un ancien s'est est allé.

Ghislain Duval aurait eu 100 ans le 25 avril prochain.

Monsieur Duval était né à Bouillon et a été fait prisonnier le 26 mai 1940. Il faisait partie du Bataillon moto. Après avoir été bombardé à Temploux et sur la Lys, Ghislain a été fait prisonnier et est resté cinq ans comme prisonnier en Allemagne, non loin du lac de



Constance, au Stalag VA avec le numéro 7427, et fut envoyé dans une scierie, toujours comme prisonnier. Un jour, il fut blessé par la roue à eau de la scierie et il perdit deux doigts. Un médecin polonais l'a soigné.

Ghislain était un homme très discret sur sa vie de prisonnier, il n'en parlait jamais, ni à ses enfants ni à ses petits-enfants. Il en parla un jour à l'un de ses arrière-petits-enfants lorsque celui-ci dut faire un devoir sur les prisonniers de guerre.

Libéré le 26 mai 1945, Ghislain est revenu à Muno (commune de Florenville) et y a exercé le métier de scieur.

La section de la Fraternelle s'est rendue au funérarium et aux absoutes afin de représenter la Fraternelle des Chasseurs Ardennais.



Ghislain est au milieu de la photo.

Nouveaux membres

Nous accueillons parmi nous, Jean-François, fils de notre membre décédé récemment, Ghislain Duval. Bienvenue à lui ainsi qu'à son épouse.

Hospitalisations

Nous souhaitons à tous ceux et celles qui seraient malades ou hospitalisés un prompt rétablissement.

Activités passées

1 Le 17 février, commémoration du décès du Roi Albert 1^{er}.

Activités futures

1 Le 19 avril, assemblée générale de la section aux Cabrettes à Chassepierre.

1 Le 8 mai, armistice 40-45.

1 Le 21 juin, cérémonie en hommage aux victimes du Banel.

Assemblée générale régionale

Le 19 avril à 11h30 au monument, assemblée générale aux Cabrettes à Chassepierre suivi du repas annuel. ♦



Namur

Activités passées

1 15 novembre 2019, Namur – Notre président a participé aux cérémonies namuroises à l'occasion de la Fête du Roi. À l'issue des cérémonies d'hommage, une réception accueillait les participants au palais provincial ; le discours du commandant de province, relatif à l'histoire de la Fête du Roi, fut particulièrement remarqué.

1 21 novembre 2019, Marche-en-Famenne – Une cinquantaine d'élèves de l'École de Temploux ont profité d'une journée de formation à la citoyen-

neté, mise sur pied à l'initiative du président national dans les installations du Bataillon ChA. Le président de notre section avait tenu à assister à ce beau devoir de mémoire, dont la cheville ouvrière est Jean-Marie Wallon, conservateur du musée des Chasseurs Ardennais.

1 2 février 2020, Namur – L'hommage à François Bovesse rappelait son assassinat lâchement perpétré il y a 76 ans par des collaborateurs à la solde de l'occupant, que l'attitude de résistance de l'ancien gouverneur irritait au plus haut point. La cérémonie rassemblait les membres du comité central de Wallonie, les représentants de l'autorité locale, provinciale et fédérale, les porte-drapeaux et une délégation d'élèves de l'Athénée royal de Namur. Après le discours du gouverneur de la province de Namur, l'hommage fut concrétisé par le dépôt de fleurs des diverses autorités. Les nombreux participants à cette cérémonie se rendirent ensuite en cortège jusqu'à la salle de réception.

Activités futures

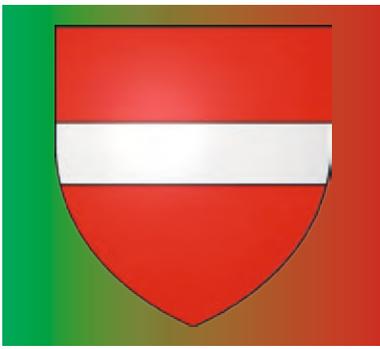
1 26 avril 2020, Ham-sur-Heure – Nous espérons avoir le plaisir de vous rencontrer à l'occasion du congrès national. **Si vous comptez prendre part au repas, n'oubliez pas de verser votre participation sur le compte de la section de Namur, pour le 3 avril au plus tard.**

1 8 mai 2020, Namur – commémoration de la capitulation de 1945 ; rendez-vous à 8h45 devant le monument aux Héros de la Province.

1 10 mai 2020, Temploux – Hommage de l'association des anciens combattants aux victimes de la Seconde Guerre mondiale (détails non connus à ce jour).

1 12 mai 2020, Yvoir – Hommage aux combattants du 5 ChA à 10h30 sur la rive droite de la Meuse, à l'emplacement de l'ancien pont. Ensuite, participation sur la rive gauche, dès 11h, à la cérémonie du Génie devant le monument dédié au lieutenant De Wispelaere.

1 2 juin 2020, Temploux – Hommage aux victimes civiles et militaires des bombardements de mai 1940 (voir invitation page 5 de cette revue). ♦



Bouillon

Le mot du président

Tout d'abord, permettez-moi de vous souhaiter le meilleur pour l'année 2020. Que nos anciens soient mis à l'honneur et que nos jeunes fassent honneur aux anciens.

Par ce billet, les membres du bureau et moi-même vous annonçons notre programme 2020. Il sera encore bien chargé et répondra à notre leitmotiv : "le devoir de mémoire". Mais avant l'agenda futur, faisons le point sur ce qui s'est passé depuis notre dernière publication.

AG de la section le 6 octobre

Une fois de plus, notre traiteur Gérard Istace a su ravir nos papilles et les personnes présentes, membres et non-membres, jeunes et moins jeunes ont pu apprécier, en présence des autorités communales, un agréable moment intergénérationnel. Nous avons eu ainsi à remercier ces dernières pour leur soutien et officialiser une volonté commune pour remettre notre ville aux couleurs nationales lors des dates de commémorations. Remerciement chaleureux à notre secrétaire national pour sa présence, accompagné par sa charmante épouse.

Bloquez déjà la date de l'AG 2020 : le 4 octobre.

Commémorations du 11 novembre

Sans surprise, les commémorations de l'Armistice ont lieu lors de la fête de la chasse de Bouillon. Le



déroulement est assez classique. Aux petites heures, nous allons placer notre drapeau national, floqué aux couleurs de la section, au sommet du belvédère. Puis vient la messe de commémoration suivie d'un dépôt de gerbes au monument aux morts. C'est l'endroit choisi pour le discours de l'autorité communale et du conseil communal des enfants. Un court trajet en bus pour nous rendre au cimetière de la ville pour honorer le monument belgo-français et les tombes des soldats bouillonnais tombés lors de la 2^e guerre.



Projets en cours

La balade des poilus

Ce projet, évoqué lors de notre dernière publication, aboutit : inauguration le 25 avril 2020 (voir programme dans l'agenda). Il aura pu rassembler autour du devoir de mémoire une kyrielle d'associations de Bouillon et d'ailleurs. Nous allons en citer quelques-unes.

L'ASBL "La Source" : initiatrice du projet, elle met au service du projet son atelier m[art]ionnettes pour la confection d'œuvres dédiées aux poilus, prochainement installées sur le parcours. Autre service de

"La Source" mis à contribution : l'informatique qui réalise les cartes, triptyques, programme et étiquettes de bières. Mais aussi : le centre culturel de Bouillon, l'académie de musique de Bouillon, le cercle d'histoire de Bouillon, l'ASBL

"Sur les traces de la Mémoire" qui devrait nous honorer de sa présence. N'oublions pas non plus les autorités communales de Bouillon et Paliseul que nous remercions pour leur soutien et implication.

Bouillon Noir Jaune Rouge

Un budget communal est voté afin de soutenir la section dans le prêt de drapeaux distribués aux dates clés.

Agenda 2020

1 25 avril : inauguration de la balade des poilus. 14h : Marche de +/- 5 km en compagnie de l'ASBL sur les pas de la mémoire pour découvrir et inaugurer les œuvres et panneaux didactiques réalisés par l'ASBL "La Source". 18h : drink suivi d'un repas d'époque (18 €) et d'un bal rétro 1900 (musique live). Les 30 jours suivants seront dédiés au projet par les différentes associations sous forme de concert, projection de film, exposition... Programme complet sur demande par mail à fatchabuillon@gmail.com

1 8 mai : marche commémorative pour les écoles de la commune (repas offert aux élèves par la section).

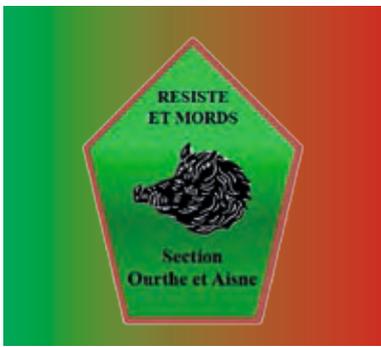
1 21 juillet : commémorations à Bouillon. Dépôt de gerbes à la Gernelle – organisation du petit-déjeuner citoyen – messe commémorative – cortège et fleurissement de différentes plaques commémoratives.

1 28 juillet : présence de la section aux commémorations de Nollevaux.

1 4 octobre : AG de la section.

1 11 novembre : commémoration de l'Armistice. ♦





Ourthe & Aisne

Le mot du président

Chers amis,

Une nouvelle année de commémorations et de rencontres cordiales s'annonce.

J'espère vous revoir nombreux aux différentes cérémonies qui, en 2019, se sont terminées en apothéose avec 26 membres à Sadzot.

Prochaines étapes, le 26 avril pour le congrès national, le 3 mai au cimetière anglais de Hotton et le 10 mai à Bodange.

Pour les inscrits, la balade en Alsace qui nous promet un grand moment.

En juin la MESA, avec un défilé final à Durbuy. Nous en parlerons dans la prochaine revue.

À bientôt.

Activités passées

Comme le signale notre président, la fin d'année 2019 s'est clôturée par une cérémonie du souvenir à Sadzot, hameau de la commune d'Erezée sinistré en une nuit pendant l'offensive Von Rundstedt. Pas moins de vingt-six membres de notre section étaient au côté des reconstituteurs et des autorités communales pour rendre un hommage vibrant aux victimes de cette bataille sanglante.

L'année 2020 à peine commencée, notre section participait à la commémoration de la mort du Roi

Albert 1^{er} au "Béoli" situé sur les hauteurs de Saint-Hubert.



Activités à venir

Avril pointe à l'horizon et annonce le congrès national qui, cette année, se déroulera le 26 avril à Ham-sur-Heure dans le Hainaut. **Si vous désirez partager cette belle journée entre Chasseurs Ardennais, n'oubliez pas d'effectuer votre paiement qui vaudra réservation au compte BE76 7320 2269 2795.** Ham-sur-Heure est un peu loin, mais pas de souci, vous pouvez faire le trajet gratuitement avec le bus spécialement affrété pour l'occasion et qui s'arrêtera à Manhay ou à Marche, selon votre choix.

(Contact à prendre avec le secrétaire de la section au 0489 512233).

Trois rendez-vous sont prévus en mai : le 3 à Hotton pour la cérémonie du souvenir au cimetière anglais situé sur la route de Menil Favay. Le 4 mai nous serons à Neuville-en-Condroz au cimetière américain, et à Bodange le 10 mai. Si vous désirez participer, il suffit de le signaler au secrétaire de la section.

Les 13 et 14 juin prochain, la section Ourthe et Aisne effectuera son premier voyage avec, en point d'orgue, la visite du camp de concentration de Struthof en Alsace. 37 membres seront de l'excursion.

Nous terminerons le premier semestre par la journée du souvenir de la MESA le 25 juin, suivi du défilé final le 26 juin.

Le comité de la MESA recherche des bénévoles. Si vous êtes intéres-

sé, voir l'article dans cette revue ou contacter le secrétaire de la section.

Nouveaux membres

Notre section s'est encore agrandie en 2020. Ce n'est pas moins de 19 nouveaux membres qui nous ont rejoints.

Alors, remercions Paul Borlon, figure bien connue à Soy, Bénédicte Wathy échevine à la commune d'Erezée, Martine Henrotin conseillère à Erezée, Paul Alexandre, ancien président de CPAS, qui ont souhaité nous soutenir.

Les personnes suivantes ont fait partie du bataillon. Citons Sébastien Suarez Martinez chef cuisinier, Jean-Marie Mossoux tête bien connue chez les transmetteurs du bataillon, Jean-Claude Michel le fou du programme ILIAS, Nicole Bruno reporter en herbe, Philippe Jadin armurier à la Cie EMS, Fernand Filieux employé modèle au secrétariat, Ernest Peltier ancien RSM et Philippe Steyaert ancien chef de Corps.

Et pour terminer, citons les personnes qui sont toujours d'active au bataillon : André Famerée l'analyste, Baudouin Winandy mémoire vivante du bataillon, Eric Pelletier CSM de la compagnie EMS, Pascal Parthoens ancien CSM de la compagnie EMS, Philippe Dumont commandant en second de la compagnie EMS, Thierry Deribreux ancien RSM et tout près de la retraite, et enfin, Anthony Desait RSM actuel du bataillon.

À vous tous, bienvenue dans notre section. Souhaitons-nous plein de retrouvailles et de bons moments.

Pour terminer, juste une petite chose négative, **n'oubliez pas, si ce n'est déjà fait, de payer votre cotisation annuelle (12 euros)** qui vous permet entre autres de recevoir cette brochure.

Actuellement, seule la moitié a réglé sa cotisation. Merci pour notre trésorerie d'y penser. ♦





Hainaut

Le mot du président et du secrétaire

Nous avons vécu une excellente année 2019, fertile en rencontres conviviales propices à la bonne humeur et aux échanges réciproques. La disponibilité et la visibilité que nous entretenons nous permettent de garder le contact avec nos partenaires, mais aussi nouer de nouveaux contacts avec d'autres. Cette année 2020 cadre parfaitement avec l'esprit d'initiative qui anime notre section, et nous pouvons dire que le 75^e congrès national qui sera organisé en terre hainuyère, avec le concours de l'administration communale d'Ham-sur-Heure–Nalinnes, le 26 avril prochain, en est l'illustration. C'est une merveilleuse occasion, pour les membres de notre section, de participer à cette grande fête des Chasseurs Ardennais de toutes sections confondues ; alors laissez-vous tenter, et à vos agendas.

Cotisation 2020

La fidélité de nos membres n'est pas un vain mot. À l'exception de quelques-uns, une grosse majorité s'est acquittée de la cotisation 2020. Merci pour ce signal positif que vous nous adressez et la confiance que vous nous accordez.

Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, il n'est pas trop tard. La cotisation est inchangée : 12 € à verser sur le compte n° BE82 6528 3296 6768 de la Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais – section du Hainaut. Pour ceux qui le désirent, une petite "rawette" est toujours la bienvenue.

Nouveaux membres

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux membres suivants :

Antoine Emile, Arauxo Robert, Liebessens Alain, Vloebergh Jean-Marie, Noël Roland, Molle Henri, Pauly Jean-Luc, L'Atelier Marcel, Blanchart Bernard.

Activités passées

1 Le 9 février 2020, notre section était représentée à Courcelles pour la commémoration du 77^e anniversaire de l'arrestation et de la déportation de l'Abbé Alphonse Bougard.

1 Le 17 février 2020, nous étions également présents à Charleroi pour la commémoration du 86^e anniversaire de la mort du Roi Albert 1^{er} où nous avons déposé une gerbe de fleurs.

Activité à venir

Comme annoncé ci-dessus, le 26 avril 2020, en co-organisation avec le Cocon, nous organiserons à Ham-sur-Heure le 75^e congrès des Chasseurs Ardennais. Vous trouverez tous les détails de cette activité à l'intérieur de ce magazine.

La participation au repas est fixée à 30 € par personne. Le comité de direction du Hainaut a décidé de ramener cette participation à 25 € pour les membres du Hainaut en ordre de cotisation 2020. **Donc, 25 € pour les membres en ordre de cotisation 2020 et 30 € pour les non membres ou les membres qui ne sont pas en ordre de cotisation 2020 ; à verser sur le compte n° BE82 6528 3296 6768 de la Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais – section du Hainaut.** On vous y attend en nombre.

Récit

Un récit quelque peu évocateur d'une époque, rédigé par Monsieur L'Abbé Philippe Pêtre, Doyen pour le doyenné de la Botte du Hainaut.

Le récit que vous allez lire concerne un jeune homme de mes relations, aujourd'hui quinquagénaire, qui eut à accomplir son service militaire quelques années avant que cette obligation civique soit abrogée. Ce qui lui est arrivé n'a rien de particulièrement original et a été vécu, on le sait, par d'innombrables jeunes gens autrefois appelés sous les drapeaux. Cette histoire illustrera, je l'espère, combien la contribution de notre armée à l'éducation et à la socialisation de tant de nos concitoyens fut bénéfique.

Les parents de ce jeune homme étaient de la fameuse "génération mai 68". Sans adopter totalement l'idéologie alors triomphante, ils en épousaient cependant bien des principes, notamment en matière d'éducation. Ils appartenaient à une certaine jeunesse d'alors qui "contes-

tait" toute forme d'autorité qui ne fût pas la sienne propre. Haro sur toutes les "institutions" et certainement sur l'armée qui ne méritait à leurs yeux que mépris et moqueries. Ceci dit, généreux et honnêtes, ils adhéraient à de grands idéaux et valeurs humaines communément reconnues.

Baignant dans cette mentalité nouvelle, ils fondèrent une famille et mirent au monde trois fils. L'aîné, dont il est ici question et que nous appellerons Stéphane, s'avéra exceptionnellement doué dès son jeune âge. Garçon des plus intelligents et précoces, il tenait par exemple, dès qu'il put parler, des conversations de petit adulte. Il réussit haut la main son école primaire, sans fournir aucun effort. L'adolescence éveilla en lui la passion de la lecture au point qu'il dévorait les livres qui lui tombaient sous la main. Mais un peu imbu de lui-même et jaloux de sa liberté, il avait aussi un vice majeur : une certaine forme de paresse sur fond d'égoïsme. Puisque, à l'époque, il était "interdit d'interdire", on le contraignit peu à corriger les défauts de son tempérament.

Durant ses études secondaires, il se contenta des moyennes indispensables, comptant sur ses capacités intellectuelles qui lui permettaient de réussir sans se fatiguer. Le diplôme étant acquis, ses auteurs lui posèrent la question de son avenir. Mal leur en prit ! Il leur servit à son tour du plat dont il avait été lui-même nourri depuis son enfance. Pas question pour lui d'entamer encore des études ou de travailler. À ses yeux, la société ne se constituait que de "cons" serviles, soumis aux ordres des puissants de ce monde. Lui, prétendait-il, avait la vocation à la vraie vie et à la liberté, le bonheur consistant à se laisser vivre, sachant qu'il en faut peu pour être heureux. Marris, mais bien tard, du fruit de certains de leurs principes, les pauvres parents eurent cependant le réflexe prouvant qu'ils n'avaient pas perdu leur bon sens. Stéphane avait le choix : ou on lui payait les études qui l'attiraient, ou il cherchait du boulot. Hors de cette alternative, c'était la porte. Fidèle à lui-même, Stéphane choisit donc la porte et la rupture des relations diplomatiques avec ses géniteurs...

Enfin libre, croyait-il, il disparut dans la nature, sans prendre ou donner de nouvelles. Ses frères apprirent d'amis communs que Stéphane squattait à Bruxelles, alternant petits ▶

boulots plus ou moins lucratifs avec des semaines de farniente, jusqu'à épuisement de ses ressources. La belle vie, quoi ! Ses vacances ? Quelques vendanges dans l'une ou l'autre région viticole française dont il revenait, le portefeuille gonflé de son salaire de saisonnier.

Mais un événement survint qui allait tout bouleverser. L'appel au service militaire parvint chez ses parents qui le lui firent transmettre par ses frères. Alors qu'on l'aurait cru plutôt attiré par un service civil, il choisit l'armée. Pour irriter ses parents ? Peut-être. Lors de l'interview, à la question que lui posa l'officier au sujet de ses éventuels desiderata, il exprima son désir de pouvoir entrer chez les Chasseurs Ardennais. Le pauvre, sans doute mal informé, ne savait pas ce qu'il demandait ! Mais ce fut sa planche de salut providentielle.

On peut dire qu'il en a bavé ! Inutile de raconter aux anciens des Chasseurs ce qu'était chez eux l'existence et l'instruction des miliciens. Cette formation rude et exigeante lui apprit la vie régulière et ce qu'est un horaire. Il comprit que l'on a à se donner des buts dans la vie, que le service des autres et de la société constitue un juste retour de tout ce qu'elle nous donne et qu'on retire satisfaction et fierté quand on sert. Les entraînements et les manœuvres lui donnèrent l'occasion, peut-être pour la première fois, de découvrir ses propres capacités et des virtualités insoupçonnées. Bref, il apprit le goût de l'effort qui conduit au dépassement de soi, mais aussi qu'un individu a toujours tort de se prendre pour le centre et la norme de l'univers. Le résultat final, c'est qu'il devint un autre homme. Renouant avec ses

parents, ceux-ci n'en crurent pas leurs yeux et leurs oreilles de voir la métamorphose et d'entendre le discours de leur rejeton. Au terme de son service, Stéphane décida de continuer des études pour lesquelles il s'était trouvé un intérêt. Il entra à l'U.L.B. où il conquiert un doctorat en sociologie.

La maman m'a dit avoir changé totalement d'opinion à propos des militaires. Elle éprouva une telle reconnaissance envers les Chasseurs Ardennais qu'elle fit une démarche dont, un an plus tôt, elle se serait gaussée. Le jour où son fils eut à recevoir le large béret vert caractéristique, elle prit congé pour aller le lui remettre elle-même, avec beaucoup d'émotion et une infinie gratitude envers l'armée, envers ceux qui avaient stimulé son fils à devenir un homme.

Abbé Philippe Pêtre. ♦

Le coin Évocation



2^e anniversaire du décès de Bernard Goffinet



*Le 20 janvier 2018 : déjà deux ans que notre Lt Bernard quittait les anciens de la 3^e Cie 1967
R.I.P. mon Colonel*

La relève est là...



Madame Patricia Lemaire d'Houffalize nous envoie la photo de son petit-fils Médine, 3 ans, qui a déjà effectué en 2019 trois sorties avec les porte-drapeaux de sa commune. Il connaît déjà la "Brabançonne" et apprend la "Marche des Chasseurs Ardennais". Il est fier de défiler. Les anciens lui expliquent comment faire. Il est bien intégré au groupe. ♦

Madame Lemaire ajoute qu'elle essaie de lui inculquer les valeurs de son grand-oncle, Joseph André, aujourd'hui décédé, ancien commandant de la compagnie du 3 ChA qui défendait Vielsalm le 10 mai 1940, grand résistant, capitaine-commandant de réserve et qui fut président de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais de 1989 à 1993. ♦

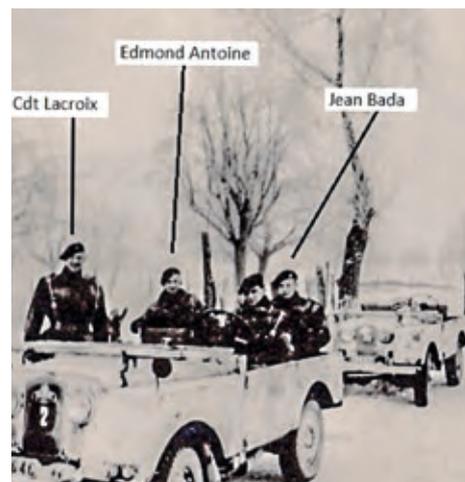


Jean Bada



Jean Bada est rentré à l'armée à Flawinne le 1^{er} décembre 1955 pour être affecté le 26 janvier 1956 au 3^e Chasseurs Ardennais, compagnie armes lourdes commandée par le commandant Lacroix. Son chef était Edmond Antoine, le porte-drapeau actuel de notre Fraternelle. Jean y a été radio, pour être employé ensuite comme menuisier. Après quelques mois passés à Vielsalm, il a demandé à pouvoir servir comme volontaire à la Base de Kitona en cours de construction depuis 1952 au Congo belge. Il y est devenu le responsable de l'atelier bois où il dirigeait 68 travailleurs locaux. Rentré au pays en 1957, il a eu la possibilité de retourner en Afrique en 1960, mais les troubles qui ont sui-

vi l'indépendance du Congo l'en ont dissuadé. Il a alors repris l'entreprise de menuiserie de son père. Il nous a transmis une photo de lui qui figurait sur sa carte d'identité coloniale ainsi qu'une photo prise à Glons lors d'un défilé.



Il habite rue Poyoux-Sarts, 29 à 4500 Tihange. Son téléphone mobile a pour numéro 0495 283193. ♦

Nous avons un nouveau membre... qui habite en Israël



Maurice Guzy, né à Anvers le 25 septembre 1925, a fait son service militaire en 1947 - 1949 au Bataillon de Chasseurs Ardennais, alors caserné à Siegburg (RFA). Il y fut employé comme agent de renseignement. Ayant vécu caché à Bruxelles de 1941 à 1945 tout en étudiant les mathématiques, il devint professeur de cette

matière à la fin de la guerre jusqu'en 1958. Il occupa ensuite des fonctions de cadre dans une société d'installation de conditionnement d'air et de chauffage central, et ce jusqu'en 1992. Il est aujourd'hui artiste peintre et expose encore régulièrement en Belgique.

Il vit en Israël. Son numéro de téléphone est +972 773350918 et celui de son portable est +972 587211385. Son adresse mail est fsikron@gmail.com. Son adresse postale peut être obtenue sur demande. ♦



Invitation

Athénée Royal Rochefort–Jemelle : Commémoration des 75 ans de la libération et de la fin de la Seconde Guerre mondiale – 16 mai 2020

Dans le cadre du Décret "Mémoire" de la FWB, l'Athénée Royal de Rochefort–Jemelle organise une journée festive et didactique dont le thème est : "Fêtons ensemble la fin de la Seconde Guerre mondiale sans oublier les martyrs de Jemelle".

À l'occasion de cette date commémorative importante, l'Athénée Royal propose des activités nombreuses et variées au sein du superbe Domaine de Harzir tout au long de la journée.

Le programme de la journée

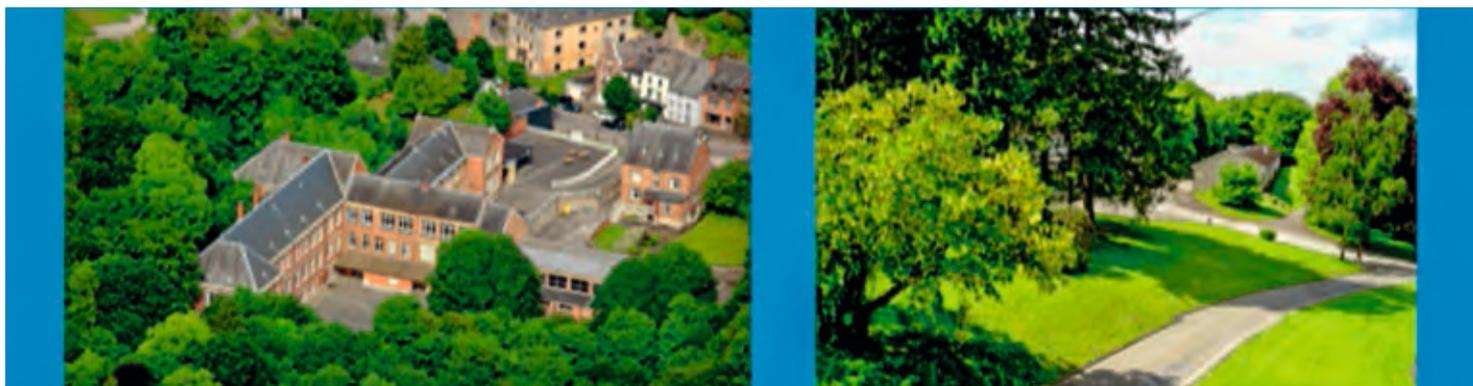
- Des véhicules militaires datant de la Seconde Guerre paraderont sur le domaine tout au long de la journée, accompagnés de participants en uniforme d'époque et de matériel de guerre.
- Les para-commandos de Flawinne seront présents sur le domaine et proposeront des descentes en Death ride depuis le toit de l'internat.
- Des démineurs de l'armée assureront des démonstrations de désamorçage et fourniront des conseils de prévention.
- Les participants et autorités procéderont à une minute de silence devant le monument aux fusillés situé sur le domaine. Les classes du premier degré y chanteront également plusieurs chants patriotiques en l'honneur de ces personnes disparues. L'histoire de chacun des fusillés y sera brièvement racontée par les élèves.
- **Exposition du musée des Chasseurs Ardennais.**
- Exposition du musée du Rail et de la Pierre.
- À midi, apéritif offert suivi d'un repas d'époque (confectionné par les élèves en option cuisine) et thé dansant sur des rythmes de Jazz américain ("Boogie-woogie").
- Une exposition composée d'affiches et d'objets de la guerre ainsi que de lectures de lettres de soldats (sous forme de montages vidéo) sera également présentée par

les écoliers du supérieur.

- Diffusion de photos réalisées à l'époque par M. Delvenne sur "Vivre à Jemelle en 40 – 45".
- Exposition de peintures réalisées par M^{me} Pauline Bach.
- Les élèves de 2^e secondaire auront l'honneur de vous présenter des travaux de recherche menés par leurs soins sur le thème "Je suis adolescent et je suis Rochefortois en 1945".
- Un photomaton permettra aux visiteurs d'obtenir une photographie avec un véhicule et des uniformes militaires.
- Les autorités politiques locales et régionales, ainsi que des membres de la faculté d'histoire de l'Université de Liège et du CHU de Liège viendront assister aux festivités.
- Un "parcours du combattant", organisé sur le domaine par les professeurs d'éducation physique et leurs étudiants, permettra aux jeunes (et moins jeunes) de tester leurs capacités sportives et de survie.
- À cette occasion, remise officielle du prix "photographier la paix". Concours organisé par France Télévisions/UNESCO et dont l'AR Rochefort–Jemelle a obtenu une mention spéciale.
- Des snacks et boissons seront proposés tout au long de la journée à prix démocratique. À cette occasion, une bière locale à l'effigie de l'événement pourra notamment y être dégustée.

À retenir

- Où : Athénée Royal Rochefort–Jemelle – 580 Jemelle, Domaine de Harzir.
- **Quand : Samedi 16 mai dès 10 h.**
- Prix : Entrée gratuite, apéritif gratuit. Boissons à prix démocratique. Repas d'époque : **À RÉSERVER.**
- Infos et contacts :
 - Secrétariat de l'Athénée Royal Rochefort–Jemelle : 084/34.09.10
 - Brasseur Martin (professeur d'histoire) : 0476/84.61.96. ou martin.brasseur@gmail.com
 - M. Gérard Lupcin (directeur ff de l'Athénée Rochefort–Jemelle) : direction.arrj@gmail.com ♦



Sur les pas de mon arrière-grand-père, le colonel de réserve Albert Bastin (1894-1958)

Lorsque le capitaine-commandant Bastin quitte le 12^e de Ligne en décembre 1938 et intègre le 2^e Chasseurs Ardennais à Bastogne en qualité de major, il a déjà un parcours plus qu'édifiant. Ancien combattant de 1914-1918, il a reçu toutes les médailles, fut blessé à deux reprises sur l'Yser. Son zèle patriotique, son allant et son sens du commandement sont reconnus par tous ses pairs et ses subordonnés. Bastogne est alors sous les ordres du colonel Merckx, le major Bastin y dirigera le 1^{er} Bataillon avec sous son commandement le capitaine-commandant T'sas, le lieutenant Joaris et le capitaine Eppe. Malheureusement, les nuages s'amoncellent de plus en plus à l'horizon... La menace viendra, une fois de plus, de l'est, de l'Allemagne.

Le 10 mai 1940, la Belgique est envahie par une armée allemande disciplinée, puissante et supérieurement équipée. Le major Bastin et ses hommes tiendront les positions aux environs de Tohogne, puis devront suivre les replis successifs de l'armée belge. De Tohogne et Barvaux, ils iront ensuite vers Huy, Temploux, Rhode-St-Genèse, la Dendre, l'Escaut, Bellem. La capitulation survenue, le major Bastin reste avec son bataillon. Vers le 12 juin, il reçoit l'ordre du colonel Merckx et du général Descamps (commandant de la 1^{re} division des Chasseurs Ardennais) de conduire le détachement des militaires démobilisés du 2^e ChA jusqu'à Huy et, si possible, jusqu'à Bastogne.

Arrivé à Herent, emmené par deux feldgendarmes, il s'entretient avec un général allemand sur les raisons qui le poussent à mobiliser ses hommes pour du travail. Il tint tête au général allemand et fit respecter l'ordre de démobilisation signé par l'autorité allemande et permit à ses hommes de rentrer dans leurs foyers. Ensuite, le général a demandé au major Bastin et à ses deux commandants de compagnie, T'Sas et Melon, d'attendre qu'une camionnette vienne les chercher. 48 heures d'attente vaine les conduisent à partir pour Exaerde. De là, le major Bastin a regagné seul Anvers et ne voyant personne est retourné à son domicile.

Pour la campagne de mai 1940, il reçut cette citation : « Commandant de bataillon de haute valeur, d'une activité débordante, d'un courage calme et tenace. A rempli avec succès toutes les missions qui ont été confiées à son bataillon au cours des nombreux combats livrés sans arrêt depuis Bastogne jusqu'à l'ouest du canal de dérivation de la Lys. »

Pendant l'occupation, il s'activera contre l'occupant. Il présidera le service social des Chasseurs Ardennais de la province de Liège. Il les regroupera, avec d'autres, unité par unité. Par la suite, il entrera en qualité de directeur



Le major Albert Bastin au 2^e Chasseurs Ardennais. © Jérôme Crépin. Tous droits réservés

du service de comité du Secours d'Hiver de Liège. Cette fonction lui offrit la couverture nécessaire pour aider les réfractaires, les Juifs ou suspects pour les Allemands. Il recevra à plusieurs reprises la visite des Allemands car des soupçons pesaient sur lui, notamment des soupçons de résistance, de constituer des regroupements et de détenir des armes. À l'occasion du sabotage d'une installation électrique à Hers-tal, les Allemands lui en attribuèrent la paternité et il fut incarcéré au fort de Huy pendant trois semaines de décembre 1941 à janvier 1942.

En 1943, le lieutenant-général Mozin lui rendit visite et lui demanda s'il accepterait un commandement au sein de la future Armée secrète. Il accepta et se mit sous les ordres du commandant général de l'Armée secrète, le général Pire. En avril 1944, il prit le commandement de la Zone V, territoire correspondant à la rive droite de la Meuse, à savoir une partie conséquente des provinces de Liège, de Namur et celle du Luxembourg dans sa totalité. Cette zone comportait 7 secteurs et comptait environ 12.500 résistants. Dès le 2 juin 1944, il s'installa avec son état-major dans la région d'Erezée.

Dans un prochain article, je reviendrai sur l'étonnante épopée de cet état-major rentrée dans l'Histoire mais parfois méconnue pourtant. Il reçut cette citation de la part du général Pire : « Commandant de zone de l'Armée secrète a su par une sage compréhension de sa mission insuffler aux troupes sous ses ordres les plus hautes qualités combattives. Il fut le vrai chef du "Maquis Ardennais". Après-guerre, il fut colonel de réserve. Il servit son pays et son roi ardemment, pays au sujet duquel il eut ces mots : « J'estime avoir fait mon devoir, j'avais donné ma vie pour le pays au détriment de tout ce qui m'était cher. Mon métier de soldat avant tout ».

Plus de 60 ans après sa mort, moi, son arrière-petit-fils, j'entreprends la rédaction d'une biographie à son honneur. Aussi, je profite de cette tribune pour solliciter toutes les personnes qui auraient des documents, textes et (ou) photos sur mon aïeul, son bataillon, les commandants de compagnie et autres officiers cités dans l'article.

Je vous remercie. À toi mon aïeul dont je suis fier, je t'aime.

Jérôme Crépin

Vous pouvez me joindre via l'e-mail suivant : jeromedandoumont@hotmail.com ou au numéro suivant : 0498 36 12 64. ♦

Vos Témoignages



Souvenirs personnels de l'opération Temploux dans la région de Bunia en ex-Congo belge en juillet 1960

Par Eric Henckaerts

Cette année, nous commémorons le 60^e anniversaire de l'engagement de Chasseurs Ardennais en Afrique dans le contexte général de l'indépendance du Congo.

Eric Henckaerts était, en 1960, sous-lieutenant au 1^{er} Bataillon de Chasseurs Ardennais et a, à ce titre, participé à l'opération Temploux au sein de la 2^e compagnie de marche fournie par le bataillon. Il nous en livre sa version au travers d'un article à paraître en plusieurs parties.

Eric Henckaerts est né le 17 octobre 1934 à Albertville (ex-Congo belge) et passe sa toute jeune enfance dans ce pays. En 1936, il rejoint la Belgique qu'il quittera avec ses parents en 1948 pour retourner dans la colonie. Il y poursuivra ses études secondaires jusqu'en 1954, année où il revint en Belgique pour suivre une année de "spéciales Math" et entrer à l'armée comme candidat officier de carrière.

De juillet à octobre 1960, il est engagé au Congo et en Urundi avec la 2^e compagnie de marche du 1^{er} Bataillon de Chasseurs Ardennais. Après 4 années passées en Belgique, il rejoint le Congo pour y occuper plusieurs fonctions à différents endroits au sein de la Coopération Technique Militaire. Sa carrière "africaine" se termine en 1975 et sa carrière militaire en 1985 après 5 années passées au Proche-Orient comme observateur militaire de l'ONU. Il vit aujourd'hui en Espagne.

Introduction

Le 18 mai 1960, une première compagnie de marche du 1^{er} Bataillon de Chasseurs Ardennais est envoyée à la base de Kitona (ouest du Congo – voir carte page suivante) suite à la décision du gouvernement belge de renforcer, par trois compagnies d'infanterie, les unités para-commandos déjà au Congo, au Ruanda et en Urundi.

Cette première compagnie de marche interviendra avec brio et sans victimes le 11 juillet dans un débarquement et une attaque du plus pur style classique, avec appui d'artillerie de marine (Algérines) et d'aviation pour la prise de Matadi (ouest du Congo). Il faut noter aussi qu'après avoir reçu l'ordre de repli sur les algérines, la compagnie débarquera le lendemain sur les quais de Boma pour protéger le départ d'une compagnie du 6^e Bataillon de Commandos. Les Chasseurs Ardennais rentrent à la base de Kitona le 13 en début d'après-midi et, le 19 juillet, font mouvement vers Usumbura (Urundi)

d'où ils rejoindront Kitega. À partir de ce moment-là, étant donné la présence de deux compagnies du 1^{er} Bataillon au Ruanda-Urundi, un état-major réduit, sous le commandement du Lieutenant-colonel Lalière, fonctionnera dans la capitale de l'Urundi.

Une compagnie de marche du 3^e Bataillon de Chasseurs Ardennais opérera à Kisenyi au Ruanda (nord du lac Kivu) à partir du 17 juillet, et une 3^e compagnie de marche du 1^{er} Bataillon sera encore envoyée au Ruanda-Urundi en 1961.

La 2^e compagnie de marche du 1^{er} Bataillon de Chasseurs Ardennais

Après la déclaration d'indépendance de l'ex-Congo belge le 30 juin, l'euphorie des Congolais l'emporte sur l'excitation et les revendications pendant les cinq premiers jours. Mais à partir du 5 juillet, c'est la Force Publique (FP) qui, la première, se mutine. D'abord dans le Bas-Congo, puis ce mouvement se répand comme une traînée de poudre dans tout le pays et, excepté dans quelques rares garnisons restées fidèles, des exactions graves sont commises vis-à-vis des Européens — principalement le cadre de la FP — par la soldatesque noire. Il s'en suit un exode rapide de la population blanche.

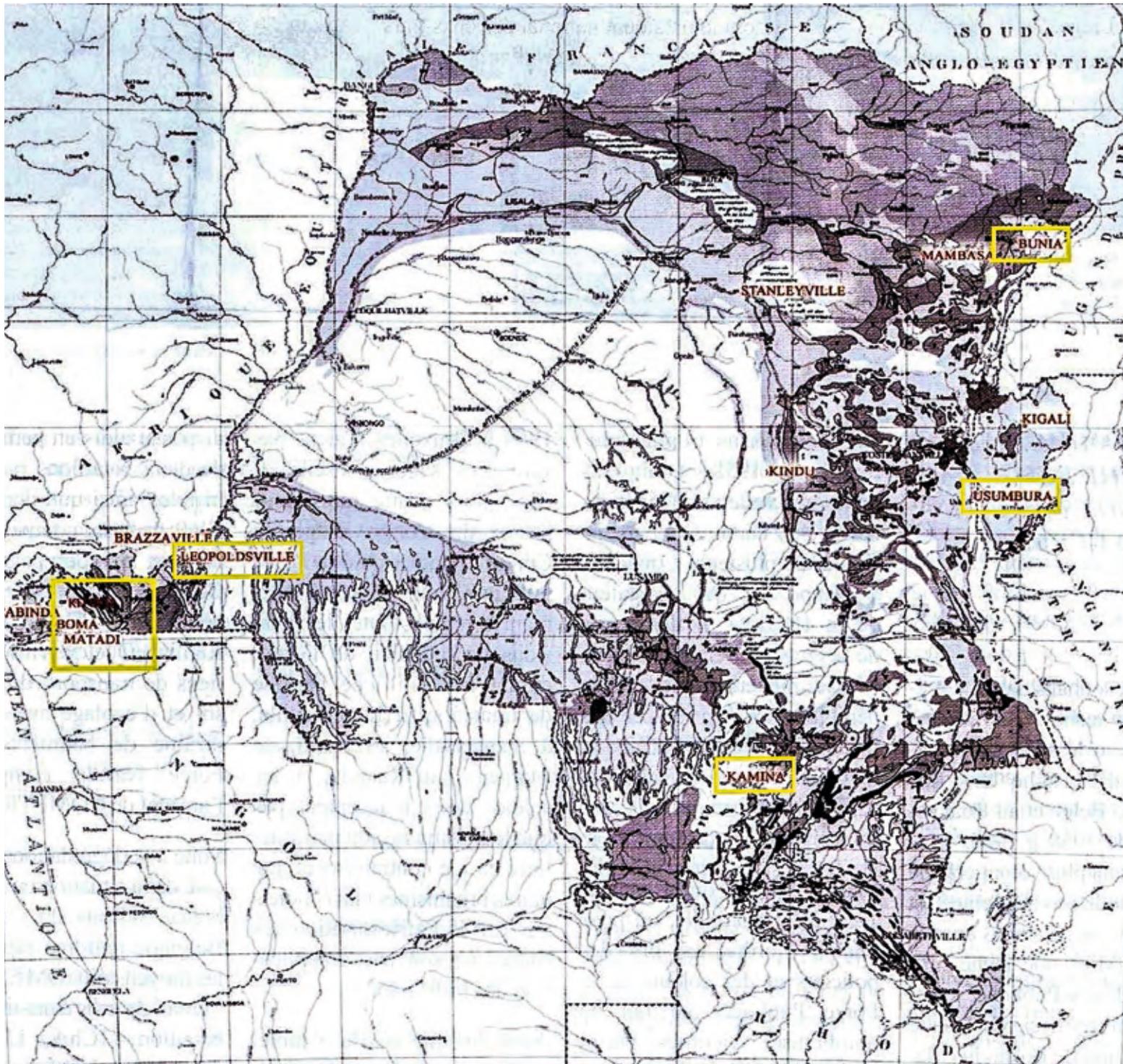
Les troupes belges déjà présentes au Congo sont débordées par les appels au secours et Bruxelles décide d'envoyer sur place de nouvelles unités de l'armée belge. C'est ainsi que le 1^{er} Bataillon de Chasseurs ardennais est sollicité pour former dans l'urgence une 2^e compagnie de marche.

C'est la période des congés annuels et des ordres de rejoindre sont lancés un peu partout pour rameuter tout le personnel, volontaires ou non, dans ses casernes. Cette compagnie parvient à se former le 12 juillet avec les volontaires qui n'avaient pas été sélectionnés en mai. Elle est constituée d'éléments disparates provenant des différentes sous-unités du bataillon et, parmi eux, des miliciens et jeunes volontaires de carrière (VC) n'ayant pas encore terminé leur instruction. Les non volontaires continueront à assurer le service minimum en garnison.

Le cadre comporte trois officiers d'active (commandant Bontemps, capitaine Botton et sous-lieutenant Henckaerts) et deux adjudants candidats officiers de réserve (COR) (les adjudants Vin et Goffin) ainsi que le lieutenant médecin Janssegers détaché d'une autre unité. Le capitaine Botton vient seulement d'arriver au bataillon et n'y connaît pratiquement personne. L'adjudant de compagnie est le sergent Guy Origer (seul sous-officier d'active, tous les autres étant de jeunes sergents volontaires de carrière OTAN) et l'adjudant de ravitaillement, le sergent Jean Lieben-Stein. ▶

À partir de maintenant, comme ce sont mes souvenirs personnels en tant que chef du 1^{er} peloton, et au risque d'être taxé de nombrilisme, j'emploierai la première

personne du pluriel ou du singulier pour faciliter la compréhension du récit.



Nous quittons Siegen, notre garnison en RFA, pour Bruxelles en autobus le 12 juillet tard dans la soirée. La nuit de ces longues journées d'été est déjà tombée. La journée du 13 et la matinée du 14 sont consacrées aux vaccinations et à la réception de l'équipement tropical, dont le fameux chapeau de type australien.

N'ayant rejoint Siegen que le 12 au soir (j'étais en congé d'urgence pour essayer de récupérer ma mère, frère et sœurs évacués de notre ex-colonie suite aux événements), je fais finalement connaissance de mon peloton et de son cadre sous-officier (sergent Zadorny, adjoint de peloton, et les chefs de sections, sergents Gerson, Colbrant et Decoene). J'étais le seul de la com-

pagnie ayant une certaine expérience de l'Afrique y étant né et y ayant vécu comme fils de fonctionnaire colonial pendant huit ans.

Départ

Nous décollons avec armes, munitions et bagages de l'aéroport de Zaventem par Boeing 707 de la Sabena, le 14 juillet vers 14 heures à destination de Léopoldville où nous arrivons pendant la nuit après huit heures de vol direct. Le personnel de notre compagnie aérienne nationale est aux petits soins pour nous malgré les prestations harassantes exigées depuis le début des événements. ►

À l'aéroport de N'Djili (Léopoldville), nous sommes parqués dans un hangar pour y passer le restant de la nuit. Une fois la nuit passée, on nous embarque dans un autre Boeing à destination d'Usumbura (Urundi) via Kamina (sud-est du Congo).

L'ordre arrive enfin le 17 au soir.

L'opération "Temploux"

L'opération "Temploux" du 18 juillet 60 consiste pour la 1^{re} compagnie du 4^e Bataillon de Commandos et la 2^e compagnie de marche du 1^{er} Bataillon de Chasseurs

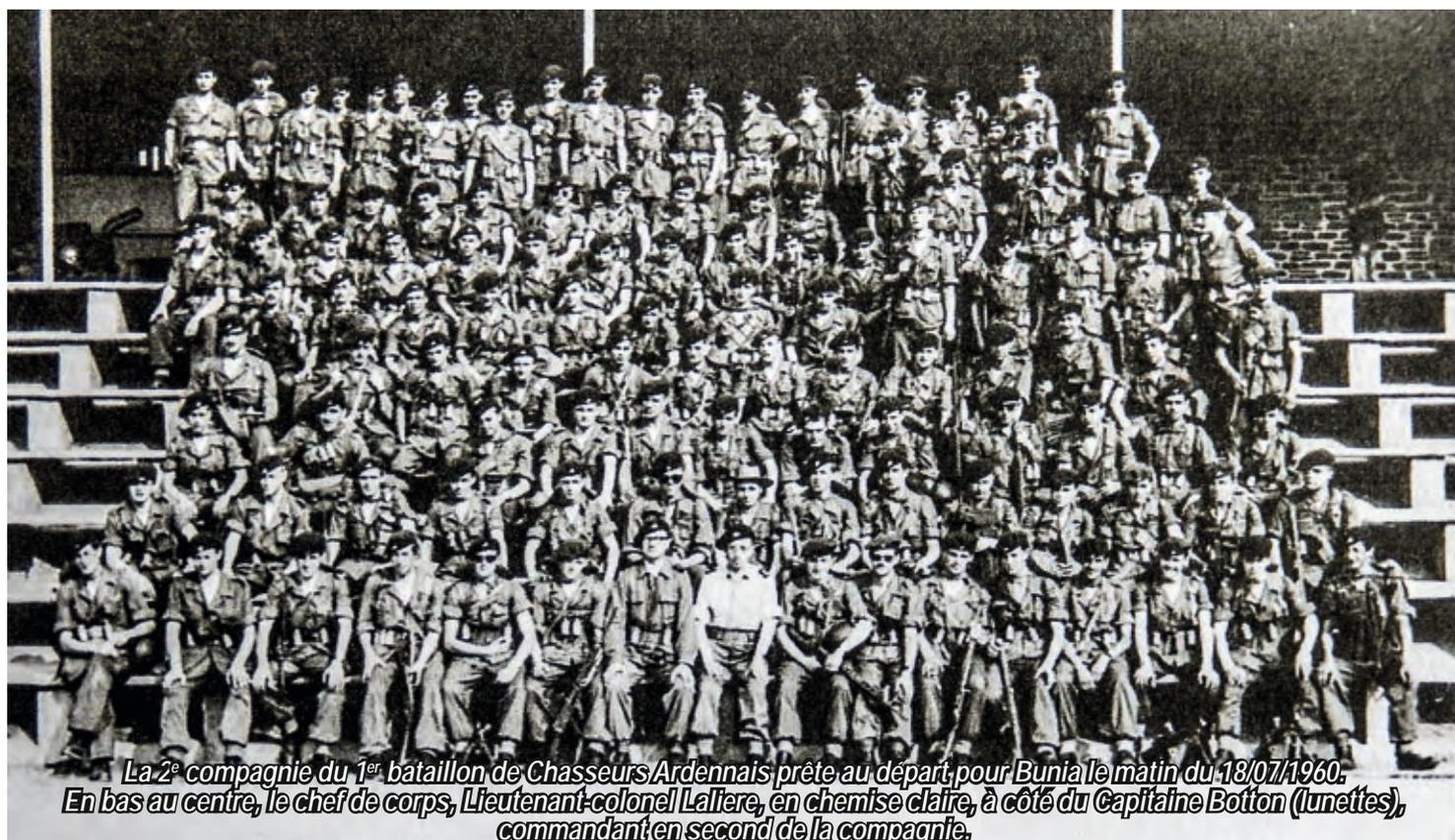


Embarquement à l'aéroport national de la 2^e compagnie de marche du 1^{er} bataillon de Chasseurs Ardennais le 14/07/1960 vers 14 heures

À Usumbura, nous sommes logés au collège du St-Esprit où nous avons le temps, les 16 et 17, de reprendre nos esprits. En réalité nous sommes en stand by avant d'être désignés pour effectuer une opération de sauvetage.

Ardennais, à s'emparer de l'aérodrome de Bunia (capitale du district de l'Ituri), de le tenir et de libérer et protéger les étrangers. Cette mission est achevée le jour même vers 17 heures sans aucune perte du côté belge.

Suite au prochain numéro ♦



La 2^e compagnie du 1^{er} bataillon de Chasseurs Ardennais prête au départ pour Bunia le matin du 18/07/1960. En bas au centre, le chef de corps, Lieutenant-colonel Lalliere, en chemise claire, à côté du Capitaine Botton (lunettes), commandant en second de la compagnie.

Fournitures Magasin



Barrettes d'ancienneté

Le conseil d'administration de la Fraternelle a décidé de mettre en évidence ses membres fidèles par le biais de barrettes portant le nombre 30, 40 ou 50 (pour 30, 40 ou 50 années d'affiliation).

Ces barrettes se portent sur la médaille du mérite, que celle-ci soit de bronze, d'argent ou d'or.

Pour obtenir la barrette, il faut en faire la demande au comité de section, qui la commandera après vérification et la remettra au récipiendaire. ♦



Boutique

La Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais dispose d'une boutique où il est possible d'acquérir de nombreux articles, notamment des cadeaux portant la marque des Chasseurs Ardennais.

Physiquement, cette boutique se trouve dans les locaux du Bataillon de Chasseurs Ardennais à Marche-en-Famenne.

Les articles disponibles sont exposés avec leur prix sur le site internet de la Fraternelle (<http://www.fraternellechasseursardennais.be>) – onglet "Boutique". La procédure d'achat y est également décrite.



Celle-ci est rappelée ci-dessous :

Les commandes sont à adresser uniquement au service IPR du Bataillon de Chasseurs Ardennais – Camp Roi Albert, Chaussée de Liège, 65 à 6900 Marche-en-Famenne

E-mail : MDBNCHA-IPR-SHOP@mil.be
ou pascal.doumont@mil.be
ou patrick.moreau@mil.be

Tél : 02/4422986 (magasin)
ou 02/4422848 (gestionnaire).

Le matériel commandé sera envoyé dès réception du paiement sur le compte BE75 0357 5632 9451.

Délai de livraison dès envoi : 10 jours minimum. ♦

Veste officielle de la Fraternelle

Il est rappelé à ceux qui désirent acquérir une veste officielle de la Fraternelle qu'ils peuvent encore passer commande **jusqu'au 31 mars 2020**.

La procédure est décrite dans la seconde moitié de la page 30 de la revue N° 278.

En cas de besoin, ils peuvent aussi s'adresser à Christian Oger (0479 956678 – christiano@hotmial.com – fratcha.log@gmail.com). ♦



Les dirigeants des sections régionales



ADRESSES UTILES

PORTE-DRAPEAU NATIONAL

Edmond ANTOINE
Rue des Acacias, 10
6900 Marche-en-Famenne
Tél : 084 31 32 82
E-Mail : fratcha.drapeau@gmail.com

LE BATAILLON

Officier SI,
Camp Roi Albert
6900 Marche-en-Famenne
Tél. 02 442 25 45

LE MUSÉE DE MARCHÉ

Bn Md ChA
Camp Roi Albert
6900 Marche-en-Famenne
E-Mail : fratcha.musee@gmail.com
- 1^{er} Cpl Chef e.r. J-M WALLON
GSM : 0472 37 00 87

- **Adjt L. CROWIN**
Tél : 02 442 29 59
GSM : 0489 51 22 33

IBAN : BE65 7320 4272 3396

LASALLE CHAUFORT DE HUY

Voir section de Huy

LA MESA

Cellule MESA - Brigade Motorisée
Camp Roi Albert
6900 Marche-en-Famenne
Tél : 02 442 24 82
E-Mail : srt.Mesa@scarlet.be

COCON

Comité pour l'Organisation des Congrès Nationaux
Président : Cdt Didier AMEEUW
Rue de l'Observatoire 6, 5377 Sinsin
Tél : 083 21 85 60
GSM 0478 34 86 41
E-Mail : fratcha.cocon@gmail.com

ARLON - ATTERT	IBAN : BE38 0015 6206 6172	LIEGE - VERVIERS	IBAN : BE72 0016 4143 5616
Président : Félicien WISELER – Tél. 063 22 25 21 Rue de Meix-le-Tige 25, 6700 Udange E-Mail : fratcha.arlon.president@gmail.com Trésorier & Secrétaire : Jacques DECHAMBRE – Tél. 063 22 46 37 Rue de Diekirch 217, 6700 Arlon E-Mail : fratcha.arlon.tresorier@gmail.com		Président & Secrétaire : Louis Dehousse – GSM 0489 56 05 69 Rue Baudouin 1 ^{er} , 24, 4690 Bassenge E-Mail : fratcha.liege.president@gmail.com Trésorier : Louis MARTIN – Tél. 04 374 15 45 – GSM 0471 18 93 67 Rue des Francs arquebusiers, 23 à 4600 Visé E-Mail : fratcha.liege.tresorier@gmail.com	
ATHUS - MESSANCY - AUBANGE - SELANGE - HALANZY	IBAN : BE58 2670 0273 1779	NAMUR	IBAN : BE50 0688 9656 0418
Président : Jean-Paul NOËL – Tél. 063 38 79 95 – GSM 0496 53 84 45 Rue du Joli Bois 2, 6791 Athus E-Mail : fratcha.athus.president@gmail.com Secrétaire : Patrick HOTTON – Tél. 063 38 99 78 – GSM 0496 81 56 16 Rue de la Linalux 5, 6790 Aubange E-Mail : fratcha.athus.secretaire@gmail.com Trésorier : Pierre VANDENINDEN – Tél. 063 38 94 92 – GSM 0475 28 54 65 – Fax 063 38 10 04 Rue des Glaieuls 14, 6791 Athus E-Mail : fratcha.athus.tresorier@gmail.com		Président & Trésorier : Cdt Hre Michel GILBERT – Tél. 081 22 51 16 Rue Fort Saint Antoine 14, 5000 Namur E-Mail : fratcha.namur.president@gmail.com Secrétaire : Bernard NEUFORT – GSM 0495 78 98 17 Rue Bois Esneux 102, 5021 Boninne E-Mail : fratcha.namur.secretaire@gmail.com	
BASTOGNE - 2 CHA	IBAN : BE80 0000 2409 2877	NEUFCHATEAU-LIBRAMONT-CHEVIGNY-LÉGLISE	IBAN : BE13 0015 4830 8239
Président : Cdt (R) Pierre PIRARD – Tél. 061 68 84 68 – GSM 0495 58 20 60 Rue d'Amberloup 56, 6680 Sainte-Ode E-Mail : fratcha.bastogne.president@gmail.com Secrétaire : Michel BOUVY – Tél. 061 21 42 02 Rue American Légion 38, 6600 Bastogne E-Mail : fratcha.bastogne.secretaire@gmail.com Trésorier : Freddy JACOBY – Tél. 084 45 53 82 Rue Vieille Eglise 5/A, 6970 Tenneville E-Mail : fratcha.bastogne.tresorier@gmail.com		Président, Trésorier et Secrétaire : Jean-Louis PICARD – Tél. 063 42 42 65 Chemin des Wassai 9, 6860 Léglise E-Mail : fratcha.neufchateau.president@gmail.com	
BERTRIX - PALISEUL	IBAN : BE31 0017 1080 4255	OURTHE & AISNE	IBAN : BE76 7320 2269 2795
Président : Jules THILLEN – Tél. 061 41 11 14 Rue du Saupont 121, 6880 Bertrix E-Mail : fratcha.bertrix.president@gmail.com Secrétaire et Trésorier : Jean PIERRET – Tél. 061 41 41 08 – GSM 0473 54 96 33 Rue des Fauvettes 2, 6880 Bertrix E-Mail : fratcha.bertrix.tresorier@gmail.com		Président : Joël BERTEZZOLO – GSM 0477 436898 – Tél. 084 730019 Route de Marche 6, 6987 Rendoux E-Mail : fratcha.erezee.president@gmail.com Secrétaire : Laurent CROWIN – Tél. 086 47 74 39 Rue de Dochamps 3, 6997 Amonines (Erezee) E-Mail : fratcha.erezee.secretaire@gmail.com Trésorier : Christian OGER – Tél. 086 47 76 94 Rue Saint-Roch 33, 6997 Soy E-Mail : fratcha.erezee.tresorier@gmail.com	
BOUILLON	IBAN : BE12 3631 9068 7892	SAINT-HUBERT	IBAN : BE07 0689 0838 9566
Président : Cdt (R) Jacques POUGIN – GSM 0474 68 67 73 Rue de la Bichetour 14, 6832 Curfoz E-Mail : fratcha.bouillon.president@gmail.com Secrétaire : Fabrice LEJEUNE – Tél. 0479 98 10 53 Rue du lion d'or 3, B-6830 Bouillon E-Mail : fratcha.bouillon.secretaire@gmail.com Trésorier : Guy GIBOUX – Tél. 061 46 71 41 Rue de la gare 24, 6831 Noirefontaine		Président & Trésorier : Serge TOUSSAINT – Tél. 061 61 38 87 Clos des Sorbiers 62, 6870 Saint-Hubert E-Mail : fratcha.sainthubert.president@gmail.com Secrétaire : Marie-Anne LIEGEOIS Rue Saint-Gilles 27 Bte 2, 6870 Saint-Hubert	
BRABANT	IBAN : BE73 0018 0858 0760	VIELSALM ET 3CHA	IBAN : BE13 7320 1250 2139
Président : Col BEM e.r. Jacques DELPIRE – Tél. 02 673 38 80 Avenue Saint Antoine 10, 1950 Kraainem E-Mail : fratcha.brabant.president@gmail.com Secrétaire : AdjtMaj Hre Alain DEFRAENE – Tél. 0475 81 44 24 Bergstraat 30, 3078 Meerbeek E-Mail : fratcha.brabant.secretaire@gmail.com Trésorier : William ORLOW-ANDERSEN – GSM 0477 40 44 78 Rue du Prieuré 77, 1360 Malève-Sainte-Marie E-Mail : fratcha.brabant.tresorier@gmail.com		Président : Lucien PAQUAY – Tél. 080 21 68 32 Neuville haut 32, 6690 Vielsalm E-Mail : fratcha.vielsalm.president@gmail.com Secrétaire : Philippe LAMY – Tél. 080 40 02 02 Rue Général Jacques 37, 6690 Vielsalm E-Mail : fratcha.vielsalm.secretaire@gmail.com Trésorier : Joseph REUTER – GSM 0479 31 38 24 Medell-Herwert 9, 4770 Amel E-Mail : fratcha.vielsalm.tresorier@gmail.com Représentant pour les Germanophones : Jürgen MARGRAFF – GSM 0498 60 66 77 Rue de la Tannerie 1/12, 4960 Malmedy E-Mail : fratcha.germanophone@gmail.com	
CINEY - ROCHEFORT - GEDINNE	IBAN : BE20 7320 4217 6156	VIRTON	IBAN : BE04 0016 7638 6231
Président & Secrétaire : Maurice TREMBLOY – Tél. 084 22 33 35 Rue St Gobert 9, 6900 Hargimont (Marche) Mail : fratcha.ciney.president@gmail.com Trésorier : Monsieur Eddy GREGOIRE – Tél. 061 61 38 47 Rue de Fontinelle 13, 6833 Ucimont		Président : François RICHARD – Tél. 063 57 16 38 Petite Rue 174, 6769 Géroville E-Mail : fratcha.virton.president@gmail.com Secrétaire : Michel DEMOULIN – GSM 0497 18 13 13 Rue du Panorama 52, 6760 Virton E-Mail : fratcha.virton.secretaire@gmail.com Trésorier : Adolphe PIERRET – Tél. 063 57 16 14 Rue Wauters 12, 6762 Saint-Mard E-Mail : fratcha.virton.tresorier@gmail.com	
FLORENVILLE	IBAN : BE87 3630 3657 4494	SECTION RÉGIMENTAIRE	IBAN : BE61 0680 6275 8017
Président : LtCol Hre Claude ROULANT – Tél. 061 32 07 80 Bellevue 24, 6810 Chiny E-Mail : fratcha.florenville.president@gmail.com Secrétaire & Trésorier : Roland BOUILLON – Tél. 061 31 55 06 Rue Nicolai 16, 6820 Florenville E-Mail : fratcha.florenville.secretaire@gmail.com		Président : Cdt Didier AMEEUW – GSM 0478 34 86 41 – Tél. 083 21 85 60 Rue de l'Observatoire 6, 5377 Sinsin E-Mail : fratcha.reg.tresorier@gmail.com Secrétaire : Roland HELLAS – Tél. : 084 31 37 99 – GSM 0472 48 08 93 Place aux Foires 17A Bte 11, 6900 Marche-en-Famenne E-Mail : fratcha.reg.secretaire@gmail.com Trésorier : AdjtChef (R) André DEHAEN – Tél. 084 21 35 27 – GSM 0494 25 36 66 Rue des Alliés 28, 6953 Forrières E-Mail : fratcha.reg.tresorier@gmail.com	
HAINAUT	IBAN : BE82 6528 3296 6768	CLUB DE MARCHÉ CHASSEURS ARDENNAIS	IBAN : BE82 2400 2802 9768
Président : Freddy DEMECHELEER – Tél. 071/35.12.56 – GSM 0477/33.94.32 Rue de l'Escasse 37, 6041 Gosselies E-Mail : fratcha.hainaut.president@gmail.com Secrétaire : Roch SAINT-PAUL – GSM : 0496 12 54 65 Rue Saint-Martin 76, 6120 Ham-sur-Heure E-Mail : fratcha.hainaut.secretaire@gmail.com Trésorier : Marcel MAINGHAIN – GSM 0479 45 06 52 Rue des Moissons 11, 5651 Laneffe E-Mail : fratcha.hainaut.tresorier@gmail.com		Président : Cdt Didier AMEEUW – GSM 0478 34 86 41 – Tél. 083 21 85 60 Rue de l'Observatoire 6, 5377 Sinsin E-Mail : fratcha.clubmarche.president@gmail.com Secrétaire : Daniel DUCENE – GSM 0495 10 23 37 Rue du Chauffour 14, 6959 Ambly E-Mail : fratcha.clubmarche.secretaire@gmail.com Trésorière : Mariène DECOSTER – GSM 0478 55 17 31 Chemin de Bondezaie 30, 6990 Hotton E-Mail : fratcha.clubmarche.tresorier@gmail.com	
HUY - 6CHA	IBAN BE48 0682 4924 1527		
Président : Louis MÉLON – Tél. 085 23 27 13 Rue du Beau Site 6, 4500 Huy E-Mail : fratcha.huy.president@gmail.com Secrétaire : Roger VANCAUTEREN – Tél. 085 23 04 51 Rue des Jardins 5, 4530 Villers-le-Bouillet E-Mail : fratcha.huy.secretaire@gmail.com Trésorier : Firmin BAUCHE – Tél. 085 31 68 57 – GSM 0473 93 77 80 Rue des Jardins 4, 4530 Villers-le-Bouillet E-Mail : fratcha.huy.tresorier@gmail.com			

Envoyer :

CD-ROM, PHOTOS ET DOCUMENTS À

Jean-Pol Chaudron
Rue de Wavremont, 5
5330 - ASSESSE

E-MAIL : fratcha.revue@gmail.com



**Fraternelle Royale des
Chasseurs Ardennais**





Du 23 au 26 juin 2020



54^{ème} Marche Européenne du Souvenir et de l'Amitié



Participez à UNE ou plusieurs journées
de marche de 8 - 16 - 24 ou 31 Km



Marche-en-Famenne (23/06)

Saint-Hubert (24/06)

Bastogne (25/06)

Durbuy (26/06)

Également à Saint-Hubert
le 24/06



2^{ème} édition du
Trail MESA de 24 km

www.marche-mesa.com

Avec le partenariat des villes et communes d'Arlon, Martelange, Bastogne, Houffalize, Vielsalm, Marche-en-Famenne, La Roche-en-Ardenne, Sainte-Ode, Saint-Hubert et Durbuy

Et le soutien de

